BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-54
ISBN 0-660-62225-4

Ministère des Finances Canada

Rapport sur les plans et les priorités

2003-04
Budget des dépenses

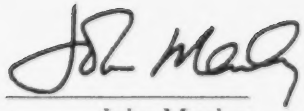

John Manley
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction **1**

Section II : Raison d'être et survol de la planification **3**

Section III : Plans et priorités par résultats stratégiques **7**

Sommaire des résultats stratégiques 7

Avantage budgétaire pour le Canada 8

Avantage économique pour le Canada 13

Avantage social pour le Canada 19

Avantage mondial pour le Canada 24

Section IV : Organisation **30**

Résultats stratégiques et secteurs d'activité 30

Responsabilisation 31

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation 32

Ressources humaines 33

Modernisation de la fonction de contrôleur 34

Dépenses prévues du ministère 35

Annexe A : Renseignements financiers **37**

Annexe B : Principales initiatives réglementaires **42**

Annexe C : Stratégie de développement durable **44**

Annexe D: Autres renseignements **46**

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction

Message du Ministre

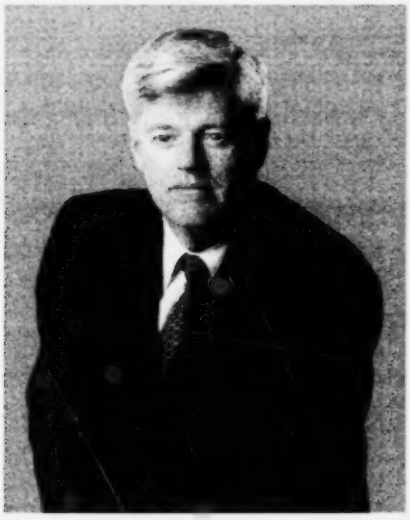

L'honorable John Manley, C.P., député.

Le ministère des Finances Canada constitue la principale source de conseils et d'analyses en matière économique et financière au pays. Il joue un rôle crucial dans les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour rehausser le niveau de vie et la qualité de vie de tous les Canadiens en favorisant une situation financière saine et une économie plus productive, qui peut se mesurer à la concurrence internationale.

Même si notre pays surprend nombre d'analystes par la vigueur de sa croissance économique et de sa création d'emplois, nous serons confrontés à plusieurs risques au cours de la prochaine année. Les perspectives de croissance économique d'un certain nombre de pays industrialisés se sont affaiblies. Le repli des marchés boursiers, la possibilité d'une guerre en Irak et l'anxiété que le terrorisme international continue de susciter ont renforcé le niveau d'incertitude à l'endroit de l'économie mondiale.

Il est donc plus important que jamais de poursuivre notre politique d'équilibre budgétaire et d'assurer la santé financière du pays. Les Canadiens sont conscients, tout comme nous, qu'une gestion financière saine qui privilégie la prudence en matière de dépenses est le moyen le plus sûr d'améliorer le niveau de vie et de jouir d'une meilleure qualité de vie. Notre pays est confiant. Notre stratégie est le moyen le plus sûr de créer un avantage distinct pour le Canada et de réaliser notre potentiel en tant qu'économie de classe mondiale et une société sûre pour tous.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 du ministère des Finances Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisme.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT).
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielles.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance-qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document servira de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

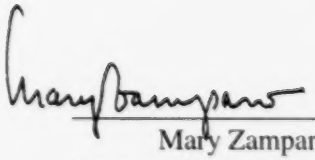

Mary Zamparo
Sous-ministre adjointe
Direction des services ministériels

Section II : Raison d'être et survol de la planification

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada a pour objectif de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable afin de permettre aux Canadiens d'accroître leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Survol de la planification

Le ministère participe activement au programme stratégique et législatif du gouvernement, en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes budgétaires, économiques, sociaux et financiers. Au nombre de ses responsabilités, mentionnons la préparation du budget fédéral, l'élaboration des lois et des politiques sur l'imposition et les importations, la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers, l'administration des principaux transferts de fonds aux provinces et aux territoires, l'élaboration de la politique réglementaire pour le secteur financier canadien et la représentation du Canada au sein des institutions et tribunes financières internationales.

Pour s'acquitter de son mandat, le ministère surveille de près les principales tendances économiques et financières de même que les mouvements majeurs de l'économie mondiale. Voici un aperçu de ces tendances et mouvements.

Au cours des dernières années, la croissance économique et la création d'emplois ont fait preuve de dynamisme au Canada. En fait, l'économie canadienne s'est mieux comportée que celle des États-Unis au cours du dernier ralentissement économique général, exploit qui ne s'était pas produit depuis plus de 20 ans. Le Canada a également fait mieux que les États-Unis au cours de la reprise actuelle. Le fait que l'économie canadienne a créé 560 000 emplois en 2002 alors que 229 000 emplois disparaissaient aux États-Unis au cours de la même période est le plus marquant. Qui plus est, tant le Fonds monétaire international que l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoient que le Canada surpassera tous ses homologues du G-7 cette année.

Parallèlement, notre pays fait face à une période d'incertitude mondiale découlant de plusieurs facteurs de nature économique et autre. Par exemple, la croissance en Europe est censée être plus faible cette année que l'an dernier et le Japon demeure la proie d'un ralentissement qui s'éternise. La situation financière de plusieurs marchés émergents reste fragile, surtout dans certaines régions de l'Amérique latine. Par-dessus tout, la reprise économique aux États-Unis, qui est le plus important partenaire commercial du Canada, est une reprise en dents de scie. La baisse des marchés boursiers, les scandales parmi les sociétés américaines et la possibilité d'une guerre en Irak ont sapé la confiance des investisseurs américains et mondiaux.

Dans ce climat d'incertitude, le gouvernement continuera de miser sur la prudence tant dans sa planification budgétaire que dans la gestion des fonds publics. Le gouvernement a enregistré un cinquième excédent budgétaire consécutif en 2001-2002 et devrait afficher des budgets équilibrés ou un excédent pour l'exercice financier en cours et durant les deux prochaines années. L'Organisation de coopération et de développement économiques estime que le Canada sera le seul pays du G-7 qui affichera un excédent budgétaire en 2002 et en 2003.

Ces assises solides nous permettent d'exploiter de nouvelles possibilités et de faire de nouveaux choix pour bâtir le « Canada que nous souhaitons », tel qu'énoncé dans le dernier budget présenté par le ministre des Finances le 18 février 2003. Le budget a précisé une approche équilibrée pour réaliser ces trois objectifs :

Premièrement, bâtir la société à laquelle les Canadiens tiennent, en investissant dans les Canadiens eux-mêmes, leurs familles et leurs collectivités, dans des domaines comme les soins de santé, l'éducation et l'environnement.

Deuxièmement, bâtir l'économie dont les Canadiens ont besoin, guidés par la prudence et l'équilibre budgétaires, et en insistant sur la productivité, l'innovation, l'apprentissage et la créativité grâce auxquels le Canada ne se contentera pas d'un rôle de figurant, mais assumera celui de chef de file.

Troisièmement, bâtir le système de reddition de comptes que les Canadiens méritent, en éliminant le gaspillage au sein du gouvernement et en veillant à ce que celui-ci utilise les fonds publics de façon plus efficace et transparente, de sorte que les contribuables sachent comment leur argent est dépensé.

C'est dans ce cadre que le ministère continuera de s'attacher à créer un avantage canadien dans un monde incertain en ciblant quatre résultats stratégiques, lesquels correspondent à quatre avantages sur les plans budgétaire, économique, social et mondial pour le Canada.

Le premier résultat stratégique, soit un avantage budgétaire pour le Canada, vise à maintenir une structure budgétaire stable et durable grâce à un engagement fort envers des budgets équilibrés, le contrôle des dépenses, la diminution du rapport dette-PIB et des impôts équitables et concurrentiels, conformément à ce qui est énoncé dans le Discours du Trône.

La création d'un avantage économique pour le Canada est le deuxième résultat stratégique. En ciblant ce résultat, le ministère vise à accroître la productivité, l'innovation et la compétitivité du Canada. Il s'agit notamment de faire avancer les objectifs énoncés dans le Discours du Trône pour favoriser les investissements en s'assurant que le Canada dispose d'un système de réglementation des valeurs mobilières moderne et efficace et en renforçant l'intégrité et l'efficacité des marchés financiers canadiens. La création d'un avantage économique pour le Canada comprend également l'amélioration du cadre stratégique des investissements visant à stimuler la recherche et l'innovation, ainsi que des mesures d'encouragement de l'esprit d'entreprise. L'amélioration du régime fiscal afin d'accroître les incitations à travailler à épargner et à investir font aussi partie des résultats stratégiques.

Le troisième résultat stratégique, à savoir la création d'un avantage social pour le Canada, porte sur un large éventail de priorités énoncées dans le Discours du Trône, notamment le renforcement du réseau des soins de santé, une aide accrue aux familles et aux enfants canadiens ainsi qu'un soutien aux Canadiens pour leur permettre d'acquérir des compétences et des connaissances.

La création d'un avantage mondial pour le Canada, c'est-à-dire le quatrième résultat stratégique, appuie les objectifs énoncés dans le Discours du Trône, notamment la réduction de l'écart mondial croissant entre les riches et les pauvres au moyen de la contribution du ministère à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique et d'autres initiatives visant à réduire la pauvreté. Le Discours du Trône souligne également l'engagement du gouvernement d'améliorer l'environnement mondial dans le cadre du Protocole de Kyoto. Le ministère jouera aussi un rôle dans l'évaluation des choix stratégiques à faire dans le domaine de l'environnement pour permettre au Canada de respecter ses engagements en ce sens. L'adoption de mesures pour accroître la sûreté, l'ouverture et l'efficacité des frontières, de même que la défense des intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement sont également essentielles à la création d'un avantage mondial pour le Canada.

Pour aider le gouvernement à aller de l'avant dans ces domaines et dans d'autres, le ministère des Finances Canada consultera un certain nombre de groupes des secteurs public et privé et coordonnera ses efforts avec les leurs. Les partenaires principaux du ministère, ses groupes clients et les services qu'il leur fournit sont les suivants :

Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor — en fournissant des analyses, des conseils et des recommandations touchant les affaires économiques, financières et fiscales du Canada. Il incombe également au ministère de fournir des directives au sujet de la rédaction des lois dans beaucoup de ces domaines.

Le Parlement et les comités parlementaires — en étant la principale source de projets de loi touchant la fiscalité et les finances, et en les pilotant au Parlement. Le ministère fournit aussi du soutien au Ministre et au Secrétaire d'État dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Le public et les groupes d'intérêt canadiens — en appuyant le programme élargi d'information et de consultation du public, qui consiste notamment à fournir des renseignements factuels aux citoyens canadiens sur les grandes questions économiques, financières et fiscales, de manière à faciliter une vaste participation à un processus de consultation ouvert et étendu.

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État — en contribuant activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

Les administrations provinciales et territoriales — en s'efforçant constamment de renforcer la collaboration dans les dossiers sur les transferts, les finances, la fiscalité, le secteur financier et d'autres questions d'intérêt pour toutes les administrations, et en collaborant avec les provinces et les territoires en tant que gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada en vue d'assurer sa stabilité et sa viabilité financière.

Les intervenants sur le marché financier — en s'assurant, avec les intervenants sur le marché, que les marchés canadiens de capitaux sont dynamiques et efficaces et qu'ils inspirent confiance, y compris le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, de même qu'en veillant à ce que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

Les institutions financières — en veillant à ce que les cadres réglementaire et législatif permettent aux institutions financières d'être concurrentielles au pays et à l'étranger, en responsabilisant et en protégeant les consommateurs de services financiers, et en permettant aux institutions de produire le financement nécessaire pour permettre aux entreprises canadiennes de grandir et de prospérer.

La communauté économique et financière internationale — en élaborant la politique canadienne à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de même qu'en négociant des conventions de double imposition avec les partenaires du Canada et en représentant le pays au sein de bon nombre d'instances internationales.

La communauté commerciale internationale — en assumant la responsabilité de la politique économique du Canada sur les importations, notamment la législation sur le *Tarif des douanes* et les recours commerciaux, et le commerce de services financiers, et en participant à des tribunes internationales (comme l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation de coopération et de développement économiques) et à des négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

Les plans et les priorités exposés dans les pages suivantes montrent comment le ministère compte atteindre ses quatre résultats stratégiques à l'appui de l'objectif global visant à favoriser une croissance économique vigoureuse et durable. Vous trouverez également un calendrier approximatif précisant les dates d'achèvement des plans particuliers, ainsi qu'une indication de la façon dont le ministère se propose de surveiller les progrès qu'il réalise au titre des résultats visés dans le rapport sur les plans et les priorités.

Section III : Plans et priorités par résultats stratégiques

Sommaire des résultats stratégiques

L'objectif global du ministère est de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable. Ses politiques et ses programmes visent à créer un avantage canadien dans un monde incertain en ciblant les quatre résultats stratégiques suivants :

- **Un avantage budgétaire pour le Canada** — La structure budgétaire du Canada influence la conjoncture économique du pays. Le ministère vise donc à assurer le maintien d'une structure budgétaire fédérale stable et durable pour permettre que le Canada puisse exploiter au maximum les débouchés économiques tant au pays que dans le monde.

- **Un avantage économique pour le Canada** — On assiste à une évolution du fonctionnement des économies et de la façon dont se créent les emplois. Pour réussir, le Canada doit non seulement miser sur les nouvelles technologies, mais aussi élaborer des mesures novatrices pour financer leur progression dans tous les secteurs de l'économie. Le ministère veut s'assurer que les politiques et les programmes adoptés appuient comme il se doit la recherche et le développement, l'esprit d'entreprise, l'innovation et la prise de risques, et qu'ils permettent aux Canadiens d'acquérir les compétences et les connaissances requises par l'économie du savoir.

- **Un avantage social pour le Canada** — Pour réussir dans l'économie du savoir, les pays ont besoin de travailleurs hautement qualifiés qui ont l'esprit d'innovation. Or, la qualité des collectivités, des soins de santé et de l'éducation, le filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont tous des éléments qui contribuent à la création et au maintien d'une telle main-d'œuvre. Par conséquent, l'un des objectifs du ministère est de mettre l'accent sur les principaux programmes sociaux et sur les valeurs qu'ils représentent pour soutenir la société canadienne et, par le fait même, renforcer l'avantage économique du Canada.

- **Un avantage mondial pour le Canada** — Accroître et soutenir le niveau de vie et la qualité de vie des citoyens canadiens dans une économie mondiale toujours plus concurrentielle et intégrée continue de faire partie des principaux objectifs du ministère. Dans ce but, il doit notamment maintenir la sûreté et l'ouverture des frontières, renforcer la croissance et la stabilité mondiales, faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement et contribuer à la stratégie de mise en œuvre du gouvernement pour respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

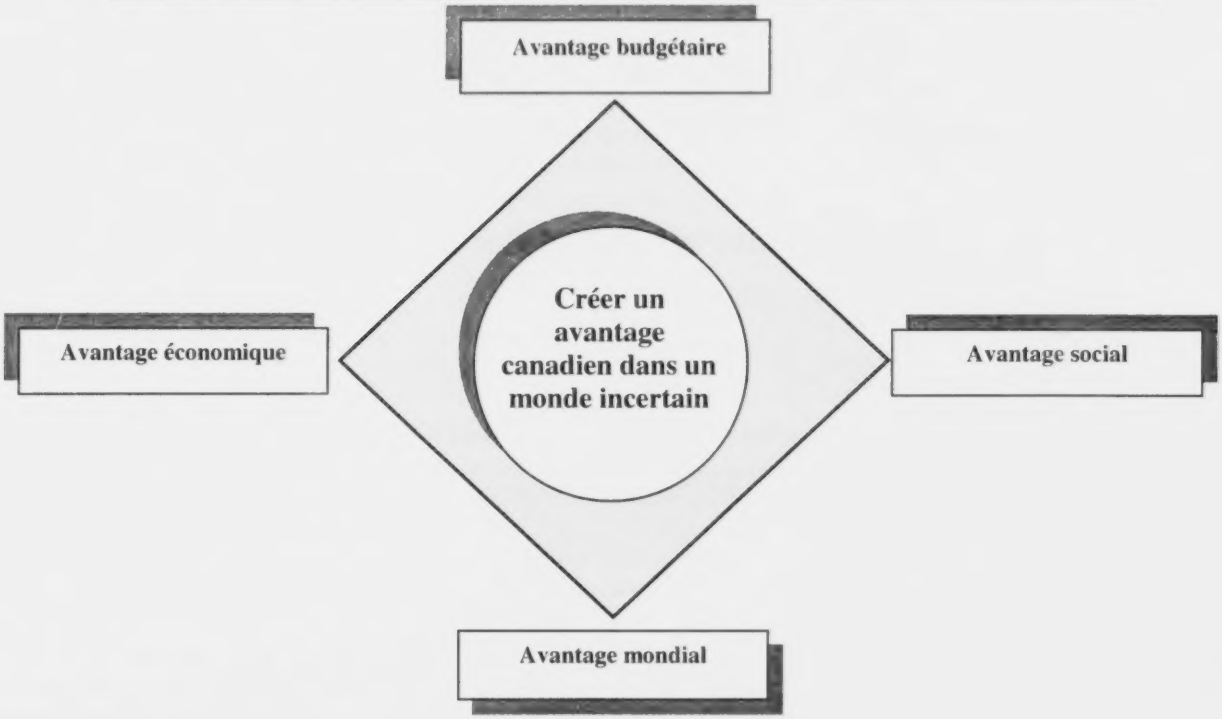

Avantage budgétaire pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2003-2004 : 37 680,7 millions de dollars

(Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 37 652,0 millions de dollars sont des dépenses de programmes législatifs, dont 37 479,0 millions de dollars pour les intérêts et autres coûts aux termes du Programme du service de la dette publique.)

Objectif : Une structure budgétaire durable pour faire en sorte que le Canada puisse exploiter au maximum les débouchés économiques au pays et dans le monde.

Malgré les incertitudes et la faiblesse de l'économie mondiale, l'économie du Canada s'est révélée très résistante au cours des deux dernières années. Dans le passé, les ralentissements étaient généralement plus importants au Canada qu'aux États-Unis et les reprises, plus faibles. En fait, dans les années 1980 et 1990, les récessions ont été plus longues et plus douloureuses au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, pour la première fois en plus de 20 ans, l'économie canadienne s'est mieux comportée que l'économie américaine au cours d'un repli.

Ainsi, même si notre performance économique demeure étroitement liée à la santé de l'économie mondiale, surtout celle des États-Unis, les progrès que nous avons réalisés ont amélioré la résistance et la souplesse de notre économie et lui ont donné un essor considérable.

Toutefois, conformément à ce qui est indiqué précédemment dans la section « Survol de la planification », notre pays fera face à une période d'incertitude mondiale au cours des prochains mois à cause des prévisions de croissance plus faibles que l'an dernier en Europe, du ralentissement qui s'éternise au Japon et de la fragilité financière des marchés émergents. Fait qui revêt encore plus d'importance pour le Canada, les États-Unis connaissent une reprise en dents de scie. La baisse des marchés boursiers, les scandales dans les sociétés américaines et la possibilité d'une guerre en Irak ont sapé la confiance des investisseurs américains et mondiaux.

Conjugués, ces facteurs font ressortir l'importance de continuer à miser sur la prudence dans notre planification budgétaire. Les plans et les priorités définis dans le présent document, qui visent à établir un cadre budgétaire durable, sont semblables à ceux qui ont été présentés dans les documents de planification précédents. Nous continuerons de favoriser les débouchés et la croissance économiques au moyen de budgets équilibrés, du contrôle des dépenses, de la diminution du rapport dette-PIB et d'impôts équitables et concurrentiels. Par ailleurs, le gouvernement est toujours déterminé à mettre intégralement en œuvre son plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans.

Les frais de service de la dette représentent le programme de dépenses le plus important du gouvernement fédéral, et la gestion prudente et efficace de la dette du gouvernement demeure un élément important de la stratégie du ministère visant à assurer une structure budgétaire durable. L'importance des besoins annuels de refinancement et les frais d'intérêt d'une structure d'endettement composée de titres de créance à taux flottant et à taux fixe font partie des principaux éléments dont il faut tenir compte dans la gestion de la dette publique. Un financement partant d'une approche diversifiée axée sur le bon fonctionnement du marché intérieur et le maintien d'une structure d'endettement guidée par la prudence constituent des éléments essentiels pour réaliser l'objectif du gouvernement, soit un financement stable et à faible coût de ses opérations.

Priorités :

1) Un cadre de planification budgétaire guidé par la prudence

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Élaborer des choix stratégiques sur les plans économique et financier en vue du prochain budget.	Continu : mis à jour au moyen de la publication de la mise à jour économique et budgétaire.	Mesures des soldes budgétaires et financiers résumées dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-f.html).

2) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Accroître l'équité et la compétitivité du régime fiscal en • Menant à bien la mise en œuvre du plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et les initiatives fiscales énoncées dans le budget de 2003; • Élaborant et instaurant des mesures visant à accroître l'équité et l'efficacité du régime fiscal;	Le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars est prescrit par la loi; il sera intégralement mis en œuvre d'ici juillet 2004.	Réduction moyenne de l'impôt sur le revenu des particuliers. Réduction du taux d'imposition des sociétés et effet sur la compétitivité du régime fiscal canadien du point de vue de l'investissement, de l'innovation, de l'emploi et de la croissance. Effets des modifications fiscales, annoncées dans les budgets et les projets de loi techniques, sur les mesures d'équité et d'efficacité pertinentes du régime fiscal.

2) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Élargissant le réseau des conventions fiscales;	Continu.	Conclusion ou modification de conventions.
• Renouvelant les accords de perception fiscale fédéraux, provinciaux et territoriaux.	Continu.	Application efficace des accords.

3) Une structure d'endettement stable, à faible coût et un marché des titres du gouvernement du Canada efficace

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Maintenir une structure d'endettement public qui vise l'équilibre entre la prudence et la réduction des coûts.	Continu : sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette. (http://www.fin.gc.ca/purl/dms-f.html).	Coûts du service de la dette publique résumés dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-f.html). Comparaison avec d'autres pays. Mesures de la position et du risque financiers, comme l'exposition au risque de liquidité et à celui des taux d'intérêt, résumées dans les documents budgétaires et dans le Rapport sur la gestion de la dette. (Renseignements budgétaires : http/www.fin.gc.ca/access/ budinfof.html; Rapport sur la gestion de la dette : http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-f.html)

3) Une structure d'endettement stable, à faible coût et un marché des titres du gouvernement du Canada efficace (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Ajuster les programmes d'endettement pour garantir la réalisation du nouvel objectif de la structure d'endettement d'une dette à taux fixe de 60 % et soutenir la liquidité du marché au moyen d'initiatives opérationnelles permanentes.	Continu : sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette.	Mesures de l'efficacité des opérations financières; par exemple, statistiques sur les niveaux et les écarts de coût, sur les résultats d'adjudication et sur les titres au détail. Mesures de l'efficacité et de la liquidité du marché par activité du marché secondaire, comme les taux de rotation et les frais de transaction. Consultations auprès des participants et évaluation des programmes.

4) Un programme dynamique et rentable de placement des titres sur le marché de détail

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Communications intégrées en matière de commercialisation. Caractéristiques pertinentes des produits et des services pour les Canadiens. Gains d'efficience opérationnelle et réduction des coûts pour les agents vendeurs, les organismes parrains et le gouvernement.	Continu. Mis en œuvre pendant la période de planification sur trois ans.	Comparaison avec le Plan d'activités annuel préparé par Placements Épargne Canada, qui est un organisme de service spécial du ministère des Finances Canada. Le Plan d'activités décrit en détail comment ces plans seront réalisés pendant la période de planification et comment les progrès seront surveillés en permanence. Renseignements supplémentaires à l'adresse suivante : http://www.csb.gc.ca/fr

Avantage économique pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2003-2004 : 20,1 millions de dollars

Objectif : Accroître la productivité, l'innovation et la compétitivité du Canada au moyen de politiques et de programmes qui appuient comme il se doit la recherche et le développement, l'esprit d'entreprise, l'innovation et la prise de risques, et qui font en sorte que les Canadiens ont les compétences et les connaissances requises au sein de l'économie du savoir.

Les nouvelles idées et la matière première des pratiques commerciales et des produits novateurs découlent souvent de la recherche. La transposition effective de nouvelles idées en débouchés commerciaux alimentera la performance économique dans une économie mondiale au sein de laquelle le savoir est le facteur clé de la compétitivité. Il reste toutefois des défis à relever pour que le Canada puisse profiter des fortes possibilités de croissance qui seront à la portée des économies les plus innovatrices. Il importe en particulier d'améliorer notre rendement sur le plan de la recherche et du développement.

Dans cette optique, le gouvernement a procédé dans ses récents budgets à des investissements massifs visant à

- favoriser l'innovation dans toutes les régions du pays;
- créer de nouvelles possibilités de recherche dans les universités, les hôpitaux de recherche et les autres établissements de recherche canadiens;
- favoriser les investissements dans la recherche et le développement effectués par d'autres;
- faciliter la commercialisation du savoir.

Par ailleurs, des mesures fiscales étaient prévues dans ces mêmes budgets, notamment un plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans pour promouvoir la création d'emplois, la croissance, l'esprit d'entreprise et l'innovation. Le budget de 2003 s'appuie sur ce plan afin d'améliorer encore plus le régime fiscal et d'accroître les incitations à travailler, à épargner et à investir, notamment en majorant la Prestation nationale pour enfants et en instaurant une nouvelle prestation pour enfants handicapés, en augmentant la limite de cotisation annuelle au REER jusqu'à 18 000 $ en 2006 et en accordant des hausses correspondantes pour les régimes de pension agréés d'employeur. Il améliore aussi le régime fiscal en augmentant la limite de déduction de la petite entreprise pour la faire passer à 300 000 $ sur quatre ans, en éliminant l'impôt fédéral sur le capital sur 5 ans et en améliorant la situation fiscale pour les revenus tirés des ressources en réduisant le taux d'impôt sur les sociétés du secteur des ressources naturelles pour le faire passer à 21 pour 100 sur cinq ans, tout en apportant des changements à la structure fiscale de ce secteur clé.

Pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise, l'économie canadienne doit pouvoir financer les projets à toutes les étapes du développement. Le dynamisme des marchés financiers est essentiel à la réussite économique future du Canada, et le rôle du secteur des services financiers est crucial pour assurer l'efficacité et la compétitivité mondiale des marchés financiers canadiens. Le secteur est non seulement une composante importante en soi de l'économie du savoir, mais il est également un facteur clé de l'innovation et de la prise de risques dans l'ensemble de l'économie. Le gouvernement en est conscient et il entend s'appuyer sur les mesures qu'il a déjà adoptées pour favoriser l'efficacité et la croissance de ce secteur, garantir sa sûreté et sa stabilité, et susciter une plus grande concurrence intérieure, tout en protégeant les consommateurs.

Priorités :

1) Soutien à la recherche et au développement

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Créer un milieu propice pour soutenir la recherche-développement dans tous les secteurs.	L'objectif consiste à passer d'ici 2010 du 15^{e} au 5^{e} rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le plan de l'investissement national dans la recherche et le développement.	Augmentation des investissements nationaux dans la recherche et le développement en pourcentage du produit intérieur brut.
Améliorer le cadre stratégique de la commercialisation de la recherche.	Dans les trois prochaines années, le gouvernement continuera d'améliorer l'appui qu'il fournit à la commercialisation des résultats de recherche des laboratoires gouvernementaux, des universités et des hôpitaux de recherche.	Amélioration de la commercialisation des résultats des laboratoires de recherche.

2) Veiller à ce que les normes de régie d'entreprise applicables aux sociétés canadiennes demeurent parmi les plus rigoureuses dans le monde, y compris pour les institutions financières

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Coordonner et surveiller ce qui se fait dans les autres gouvernements, les autres ministères et le secteur privé et proposer des mesures législatives au besoin.	Fin de 2003.	Évaluer les mesures prises par les participants du marché, les organismes de réglementation et les gouvernements pour examiner et améliorer les normes de régie d'entreprise et l'application de la loi dans les cas de fraudes des entreprises et d'irrégularités sur les marchés dans le cadre d'une initiative nationale concertée de mise en exécution.

3) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Terminer la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique du secteur des services financiers, conformément aux règlements pris en application du projet de loi C-8.	Avant la fin de 2003-2004.	Mise en œuvre des règlements nécessaires. Il faut une vingtaine de règlements supplémentaires pour donner effet à l'intention de principe du projet de loi C-8.

3) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers qui répondent aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Veiller à ce que le cadre réglementaire relatif aux institutions financières et aux marchés financiers du Canada demeure concurrentiel à l'échelle internationale.	Continu. Les consultations sur la modernisation des dispositions concernant la régie d'entreprise pour les institutions financières sont en cours; on vise à déposer une loi avant la fin de 2003-2004.	Dépôt de la loi.
Créer un milieu propice au financement des sociétés canadiennes en tenant des consultations avec les participants clés et en cernant les domaines se prêtant à un changement de politique.	Continu. On consultera les Canadiens en 2003-2004.	L'objectif consiste à devenir l'un des trois premiers pays industrialisés sur le plan de l'investissement de capitaux de risque (par habitant) et d'égaler les États-Unis en placements initiaux de titres en dollars (par habitant) d'ici 2010. Financement des secteurs public et privé pour les sociétés en démarrage.
Favoriser l'amélioration de la réglementation des valeurs mobilières pour assurer l'existence de marchés financiers concurrentiels et efficaces.	Le comité de personnes averties responsable de l'examen de la réglementation des valeurs mobilières remettra son rapport au ministre des Finances et aux ministres provinciaux chargés des marchés des valeurs mobilières avant la fin de l'année.	Le comité de personnes averties responsable de l'examen de la réglementation des valeurs mobilières, créé après consultation avec les provinces, fera des recommandations sur l'amélioration du système de réglementation des valeurs mobilières.

4) Des programmes qui facilitent l'adaptation de tous les secteurs à l'économie du savoir

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Veiller à ce que les programmes gouvernementaux incitent le secteur privé à être plus compétitif dans l'économie mondiale du savoir.	Continu. Le plan continuera d'être reflété dans l'horizon de planification de trois ans et au-delà, à mesure que le gouvernement annoncera d'autres investissements dans les budgets suivants.	Preuve de l'innovation, de l'adoption des technologies et de la réussite sur les marchés mondiaux dans tous les secteurs de l'économie.

5) Un régime fiscal qui favorise la création d'emplois, la croissance, l'esprit d'entreprise et l'innovation

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Continuer d'améliorer, en prenant appui sur le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans, le régime fiscal en incitant les Canadiens à épargner et en favorisant l'esprit d'entreprise et la petite entreprise, et en renforçant l'avantage fiscal pour le Canada relativement à l'investissement.	Continu. Le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans est prescrit par la loi; il sera intégralement mis en œuvre en 2004. Par exemple, le taux d'impôt général sur les sociétés a été ramené à 23 % le 1er janvier 2003 et baissera à 21 % le 1er janvier 2004. Le budget de 2003 prend appui sur le plan de réduction des impôts sur cinq ans, notamment : • en augmentant la limite de cotisation annuelle au REER jusqu'à 18 000 $ en 2006 et en accordant des hausses correspondantes pour les régimes de pension agréés d'employeur;	Incidence des mesures fiscales sur les incitations à travailler, à épargner et à investir. Comparaison avec d'autres administrations, principalement les États-Unis, des taux d'impôt sur les sociétés et des mesures fiscales de soutien à l'investissement, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise.

5) Un régime fiscal qui favorise la création d'emplois, la croissance, l'esprit d'entreprise et l'innovation (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
	• en augmentant la limite de déduction de la petite entreprise pour la faire passer de 200 000 $ à 300 000 $ sur quatre ans; • en éliminant l'impôt fédéral sur le capital sur cinq ans, et ce pour la moyenne entreprise dès 2004; • en proposant de réduire le taux d'impôt sur les sociétés du secteur des ressources naturelles pour le faire passer à 21 % au cours des cinq prochaines années, tout en modifiant la structure fiscale de ce secteur clé.	

Avantage social pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2003-2004 : 28 260,4 millions de dollars (Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 28 249,0 millions de dollars pour des paiements de transfert aux termes du Programme fédéral de transferts aux provinces.)

Objectif : Mettre l'accent sur les principaux programmes sociaux et les valeurs qu'ils représentent afin de soutenir la société canadienne et de renforcer l'avantage économique du Canada.

Les initiatives du ministère qui figurent sous le volet *Avantage social pour le Canada* reflètent l'importance des politiques et des programmes sociaux, et les valeurs qu'ils représentent, à l'appui d'une économie prospère axée sur le savoir et de la bonne marche de la société. La qualité des collectivités, des soins de santé et de l'éducation, le filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont tous des facteurs qui favorisent la création de sociétés et d'économies de premier ordre axées sur le savoir.

Les plans et les priorités sont semblables à ceux qui ont été énoncés dans des documents de planification précédents. La création d'un avantage social soutient l'avantage économique d'un pays. Dans la nouvelle économie du savoir, les travailleurs innovateurs et hautement qualifiés constituent une ressource clé. De leur côté, les économies solides et productives produisent les ressources nécessaires à un réinvestissement continu dans les principales infrastructures sociales. Les économies du savoir prospères sont des sociétés où la qualité de vie est élevée.

Priorités :

1) Soutenir le renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Continuer de surveiller et d'évaluer la mise en oeuvre des accords des premiers ministres de 2000 et de 2003 avec les provinces relatifs au renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé.	Continu.	Déploiement d'efforts continus afin de collaborer avec les provinces et les territoires au renouvellement du réseau des soins de santé et à la mise en oeuvre des accords avec les provinces, y compris les comptes rendus à la population canadienne.

2) Programmes de transfert aux provinces et aux territoires

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Poursuivre l'examen du Programme de péréquation et de la Formule de financement des territoires en préparation de nouveaux arrangements en 2004-2005.	Continu.	Accords signés et dispositions législatives mises en œuvre d'ici le 1er avril 2004.
Assurer l'administration efficace des programmes de transfert, y compris le versement exact en temps opportun des paiements de transfert aux provinces et aux territoires conformément à la loi et aux règlements.	Continu.	Versement exact en temps opportun des paiements mensuels aux provinces et aux territoires d'après les estimations officielles. Le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie ces calculs tous les ans. Renseignements supplémentaires à l'adresse : http://www.fin.gc.ca/access/fedprovf.html.

3) Soutenir les Canadiens pour qu'ils acquièrent des compétences et des connaissances

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Élaborer et mettre en oeuvre, en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires, des politiques qui : • aident les Canadiens à améliorer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles; • font en sorte que les réseaux d'apprentissage canadiens permettent de satisfaire aux besoins actuels et futurs; • permettent de constituer un bassin suffisant de travailleurs qualifiés.	Continu.	Preuve d'un nombre accru de travailleurs qui améliorent leurs compétences et en acquièrent de nouvelles; amélioration des taux de réussite en mathématiques et en sciences; nombre accru de diplômés de niveau postsecondaire. Preuve de la réduction du nombre d'adultes canadiens peu alphabétisés et amélioration des niveaux d'alphabétisation des diplômés du secondaire.

4) Viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Procéder à l'examen triennal de la situation financière du RPC.	Se préparer en vue du prochain examen triennal (2004-2006).	Révisions actuarielles périodiques du RPC.
Faire adopter le projet de loi C-3, qui mettrait en œuvre le transfert de l'actif restant du RPC à l'Office d'investissement du RPC.	Si le projet de loi C-3 est adopté par le Parlement en 2003, l'actif du RPC sera transféré sur une période de deux ou trois ans.	L'Office d'investissement du RPC publie des états financiers annuels et trimestriels dans lesquels il communique les résultats de ses placements et les changements à l'actif du RPC.

5) Soutien accru aux familles avec des enfants

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Mettre en œuvre un plan d'investissement à long terme pour les familles à faible revenu avec des enfants et des mesures ciblées pour les familles à faible revenu qui assurent le soin d'enfants gravement handicapés.	Les modifications de la Prestation fiscale canadienne pour enfants annoncées dans le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans sont prescrites par la loi et entreront en vigueur en juillet 2004. Par ailleurs, le budget de 2003 propose une hausse annuelle de 965 millions de dollars du Supplément de la prestation nationale pour enfants de la Prestation fiscale canadienne pour enfants d'ici 2007, y compris une hausse de 150 $ par enfant par année à partir du 1er juillet 2003. Ce budget instaure une nouvelle prestation pour enfants handicapés à verser aux familles à faible et à moyen revenus pour un enfant admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées à partir du 1er juillet 2003; il prévoit aussi 80 millions de dollars par année à partir de 2004-2005 afin d'accroître l'aide fiscale aux personnes handicapées, en prenant en compte les résultats d'une évaluation prochaine du crédit d'impôt pour personnes handicapées et les recommandations d'un comité consultatif technique.	Prestations versées aux familles à faible revenu avec des enfants. La mesure dans laquelle la Prestation fiscale canadienne pour enfants améliorée permet davantage aux familles pauvres d'éviter le piège de l'aide sociale. Contribution à la réduction de l'ampleur et de l'incidence des faibles revenus chez les familles avec des enfants. Niveau et ciblage de l'aide fiscale pour les personnes handicapées.

6) Examen du mécanisme de détermination des cotisations d'assurance-emploi

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Se préparer en vue d'un nouveau mécanisme de détermination des taux de cotisation à l'assurance-emploi, y compris des consultations tenues avec les partenaires.	Les mémoires rédigés par les partenaires intéressés doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2003. Les consultations doivent être terminées avant l'établissement du taux des cotisations pour 2005.	Les modifications législatives nécessaires seront mises en oeuvre d'ici le 1er janvier 2005.

Avantage mondial pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2003-2004 : 1 319,0 millions de dollars

(Comprend les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 1 295,4 millions de dollars représentent des dépenses de programmes législatifs constituées de postes budgétaires et non budgétaires aux termes du Programme de politiques économique, sociale et financière, dont 1 090,4 millions de dollars pour des postes budgétaires.)

Objectif : Favoriser une croissance mondiale plus vigoureuse, faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement, préconiser la stabilité financière, promouvoir le renforcement de la sûreté, de l'ouverture et de l'efficacité des frontières et soutenir l'engagement du gouvernement envers un environnement sain.

Le ministère contribuera à la poursuite d'un avantage mondial pour le Canada dans certains domaines d'importance. En sa qualité de président du G-10 en 2003 et de membre du groupe des ministres des Finances du G-7 et d'autres tribunes, dont le G-20, le Canada collaborera avec les autres gouvernements à l'élaboration de politiques et de mesures visant à renforcer la croissance économique mondiale et la stabilité financière et à réduire la pauvreté. Le Canada s'efforcera également, dans le cadre de ces tribunes et d'autres instances comme le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, de faire progresser tant les normes internationales visant à prévenir le recours abusif au système financier international que les mesures de lutte contre le financement du terrorisme.

Le ministère travaillera en étroite collaboration avec les intervenants concernés pour assurer la mise en œuvre efficace de mesures visant à renforcer la sûreté et l'efficacité des frontières canadiennes. Il s'efforcera également de mieux faire connaître les avantages économiques du Canada aux investisseurs et aux marchés financiers internationaux et il continuera d'exercer un rôle déterminant dans l'élaboration et la gestion des politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement afin de défendre les intérêts du Canada dans le contexte d'un système commercial fondé sur des règles rigoureuses. Par ailleurs, le ministère aura un rôle à jouer dans l'évaluation des choix stratégiques à faire dans le domaine de l'environnement pour permettre au Canada de respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Priorités :

1) Des frontières plus sûres et plus efficaces

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Participer aux travaux visant à renforcer l'efficacité et la sûreté des frontières canadiennes.	Continu. Les budgets de 2001 et de 2003 ont prévu un financement pluriannuel pour les initiatives concernant l'efficacité et la sûreté des frontières.	La mise en œuvre des mesures de renforcement de la sûreté et de l'efficacité des frontières.
Examiner les frais de sécurité pour les passagers aériens afin de veiller à ce que les recettes tirées de ces frais, au fil du temps, correspondent aux coûts du système de sécurité amélioré.	Continu. Les frais de sécurité pour les passagers aériens sont entrés en vigueur le 1er avril 2002 afin de financer les dépenses consacrées au système de sécurité amélioré des voyages aériens. Par suite d'un examen des frais de sécurité pour les passagers aériens, qui tient compte des prévisions à jour du trafic de passagers aériens et de l'adoption par le gouvernement de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations, le budget de 2003 propose une réduction de ces frais pour les vols intérieurs de 12 $ à 7 $ pour les parcours aller seulement et de 24 $ à 14 $ pour les parcours aller-retour à partir du 1er mars 2003.	Les frais de sécurité continueront d'être examinés au fil du temps pour veiller à ce que les recettes correspondent aux coûts du renforcement de la sécurité.

2) Veiller à ce que le système financier canadien soit sûr et qu'il satisfasse aux normes internationales de lutte contre les abus financiers et les activités de financement du terrorisme

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Participer à la révision par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) de ses mesures internationales contre le blanchiment de capitaux en 2003.	Les travaux du GAFI seront terminés en 2003; les dispositions législatives et les règlements seront mis à jour au besoin pour tenir compte des changements proposés au GAFI.	Élaboration de dispositions législatives et de règlements pour obtenir les commentaires du public. Participation active à la révision par le GAFI de ses normes internationales contre le blanchiment de capitaux en 2003-2004. Publication préalable des règlements pour obtenir les commentaires du public.

3) Préconiser des réformes visant à favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Collaborer avec d'autres gouvernements, organismes internationaux et institutions financières à l'élaboration de politiques et d'instruments visant à favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière et à promouvoir la réduction de la pauvreté. Soutenir le ministre en tant que membre du G-7 et du G-20 et en sa qualité de président du G-10 en 2003.	Continu, compte tenu de la nature évolutive de l'économie mondiale.	Tendances observées sur le plan du niveau et de la répartition du revenu réel par habitant dans le monde. Les leaders du G-8 examineront les progrès de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique et d'autres initiatives de réduction de la pauvreté à leur sommet de juin 2003 qui se tiendra à Évian-les-Bains, en France.

3) Préconiser des réformes visant à favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Collaborer avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à l'élaboration des outils nécessaires pour assurer la prévention et la gestion des crises économiques et financières.	Plan continu, compte tenu de la nature évolutive des crises financières internationales.	Procédures améliorées pour surveiller l'économie mondiale et réagir aux futures crises financières inévitables.

4) Un système commercial international renforcé et un accès plus sûr des exportations canadiennes aux principaux marchés étrangers

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Améliorer les règles sur le commerce international et faire progresser la libéralisation des échanges commerciaux au sein de l'Organisation mondiale du commerce, de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ainsi que d'autres initiatives bilatérales et régionales en matière de commerce.	Les négociations d'accords de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et avec Singapour devraient se conclure en 2003. Le cycle du développement de Doha, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce, qui a commencé en novembre 2001, et les négociations de la ZLEA devraient se conclure en 2005.	La défense des intérêts et des priorités du Canada dans les domaines où le ministère a la responsabilité au premier chef (p. ex., accès aux marchés, recours commerciaux, contrôle des subventions et services financiers), élaborés après consultation des partenaires au pays.

4) Un système commercial international renforcé et un accès plus sûr des exportations canadiennes aux principaux marchés étrangers (suite)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Participer aux efforts visant à assurer aux producteurs canadiens un accès plus sûr aux marchés étrangers et faire valoir les droits du Canada en vertu des accords commerciaux internationaux.	Continu.	Gestion et règlement des problèmes ou différends commerciaux (comme le bois d'œuvre, le blé, les produits laitiers et l'acier) et progression des stratégies visant à renforcer l'accès des entreprises canadiennes aux marchés.

5) Contribuer à la stratégie de mise en œuvre du gouvernement visant à respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Poursuivre la surveillance et les consultations sur les questions fiscales relatives au changement climatique.	Continu. Le budget de 2003 propose : • d'exempter de la taxe d'accise les portions d'éthanol ou de méthanol du carburant diesel mixte; • d'exempter le biodiésel de la taxe d'accise fédérale sur le carburant diesel; • d'élargir l'admissibilité à la déduction pour amortissement de la classe 43.1, qui prévoit une dépréciation accélérée de certains investissements dans les énergies renouvelables et les énergies de remplacement.	Efficience et efficacité des mesures fiscales relatives au changement climatique.

6) Soutenir les débouchés pour l'investissement et le commerce canadiens

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
Veiller à ce que les politiques en matière de tarif et de recours commerciaux soutiennent et renforcent la compétitivité des entreprises canadiennes.	Continu.	Réponses en temps opportun aux propositions ou aux exigences de modifications des politiques canadiennes relatives aux taux tarifaires (p. ex., réduire les taux tarifaires sur les intrants importés à des fins de fabrication) ou aux recours commerciaux, comme ceux qui découlent de la conclusion d'ententes commerciales internationales.
Préconiser un rôle plus important pour le marché et un plus grand choix de services financiers pour les exportateurs canadiens afin de soutenir les entreprises canadiennes à l'étranger.	Continu.	Surveillance active de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) en siégeant à son conseil d'administration. Communications régulières avec le secteur commercial et la communauté internationale du financement commercial.
Favoriser une meilleure compréhension de l'économie canadienne à l'étranger.	Continu.	Le leadership et la participation du Canada au sein d'organismes financiers internationaux.

Section IV : Organisation

Résultats stratégiques et secteurs d'activité

Le tableau de concordance suivant indique le lien du point de vue des ressources entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité pour 2003-2004.

(En millions de $)

Programme / Secteur d'activité →	**Politiques économique, sociale et financière**				**Service de la dette publique**		**Transferts fédéraux aux provinces**	**Total**
Résultats stratégiques ↓	**Politiques et conseils**	**Administration générale**	**Organismes financiers internationaux***	**Monnaie canadienne**	**Intérêts et autres coûts**	**PEC**	**Paiements de transfert**	
Avantage budgétaire pour le Canada	17.8	10.9		52.0	37 479.0	121.0		37 680.7
Avantage économique pour le Canada	12.0	8.1						20.1
Avantage social pour le Canada	7.1	4.3					28 249.0	28 260.4
Avantage mondial pour le Canada	14.2	9.4	1 295.4					1 319.0
Total	51.3	32.8	1 295.4	52.0	37 479.0	121.0	28 249.0	67 280.5

Note: Ventilation théorique des dépenses prévues d'après les prévisions les plus justes.
* Inclut les postes budgétaires et non budgétaires (prêts, investissements et avances).

Responsabilisation

Le ministère des Finances Canada exerce ses activités en application des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'article 15 prévoit que le ministre a la responsabilité de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre ».

Trois programmes ministériels et les secteurs d'activité qui s'y rattachent relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction des services juridiques et la Direction des services ministériels. La structure organisationnelle qui figure à la page suivante indique les responsables de chaque secteur d'activité.

Il faut se reporter au tableau 1 de l'annexe A du présent rapport pour obtenir les données sur les dépenses nettes prévues et les équivalents temps plein par programme et par secteur d'activité.

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation

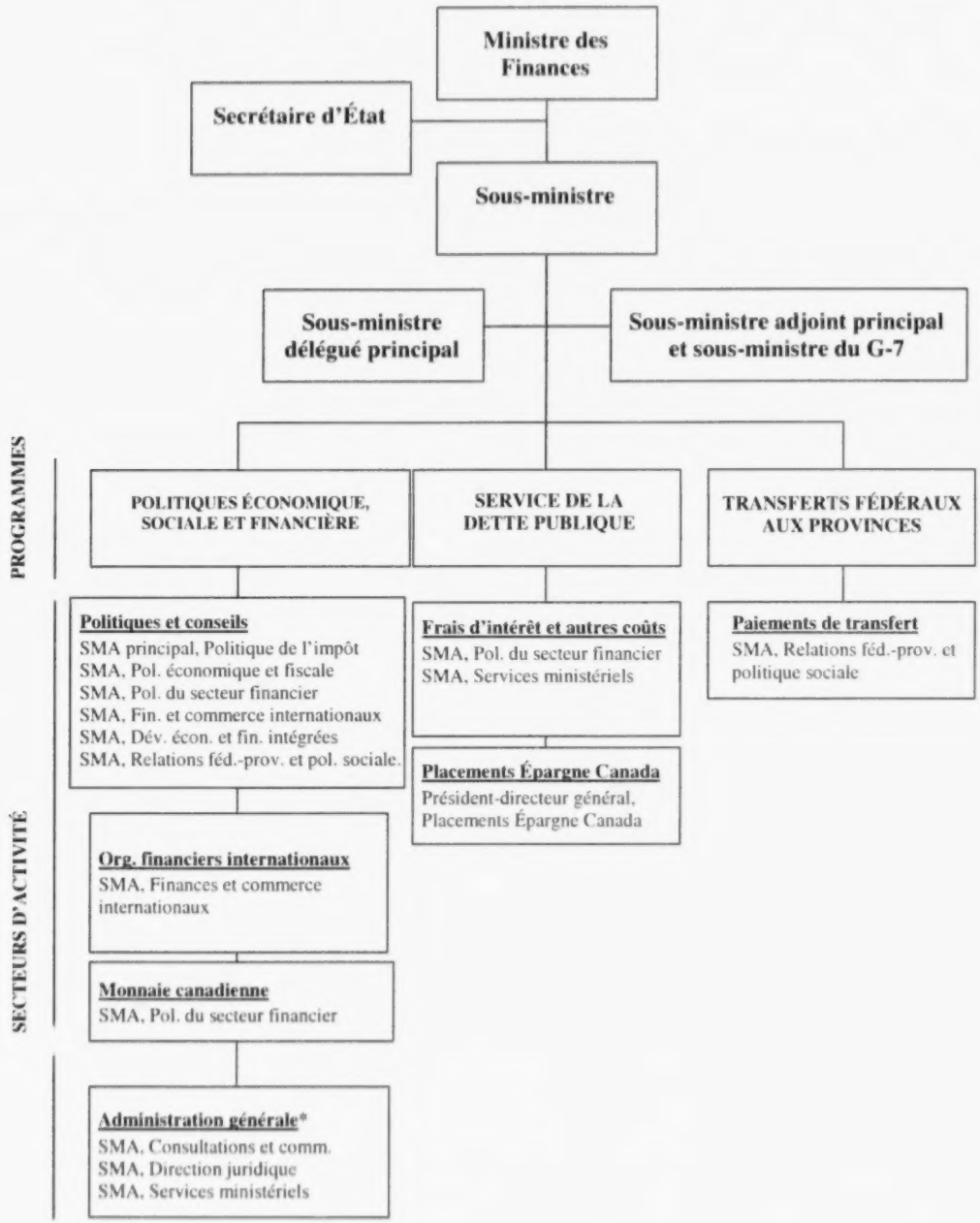

* Ce secteur d'activité comprend aussi la gestion du ministère.

Ressources humaines

Le ministère des Finances Canada est une organisation du savoir, un ministère stratégique et un organisme central qui jouit depuis longtemps d'une réputation de professionnalisme et d'excellence. Ses employés, qui sont exceptionnellement dévoués, ont joint les rangs du ministère parce qu'ils estiment que la fonction publique est importante et qu'ils peuvent apporter une réelle contribution à la vie de leur pays.

Conscient que ses ressources humaines, ainsi que sa culture et son environnement, constituent ses principaux atouts, le ministère des Finances Canada a élaboré un Plan des ressources humaines dont la mise en œuvre se poursuit. Le Plan initial a été lancé en septembre 2000 afin de faire du ministère un lieu de travail de choix dans la fonction publique fédérale. À titre de champions, les membres du Comité exécutif fournissent le leadership et l'orientation stratégique nécessaires à un éventail de projets et d'activités menés dans les secteurs suivants :

- gestion du rendement et évaluation des employés
- perfectionnement professionnel
- apprentissage professionnel et réseautage
- milieu de travail positif
- programme de prix et de reconnaissance
- recrutement
- langues officielles
- environnement physique et outils technologiques
- équité en matière d'emploi et respect dans le milieu de travail.

Afin de faire le point sur les réalisations touchant ce Plan, le sous-ministre et les membres du Comité exécutif tiennent une assemblée annuelle avec tout le personnel. Celle-ci devrait avoir lieu à l'automne cette année. Cette tribune offre au sous-ministre et aux champions du Comité exécutif la possibilité de rendre compte des réalisations de l'année. Les employés peuvent également y faire part de leurs observations.

Modernisation de la fonction de contrôleur

Évaluation de nos pratiques de gestion

En 2003, le ministère des Finances Canada évaluera ses pratiques de gestion au moyen du processus d'évaluation des pratiques de gestion de la fonction moderne de contrôleur. Tous les ministères sont tenus de mener cette évaluation pour appuyer le projet pangouvernemental de modernisation de la fonction de contrôleur comme première étape visant à s'assurer qu'ils disposent de compétences et de processus de gestion à jour.

Le processus d'évaluation des pratiques de gestion permettra de recueillir de l'information sur nos pratiques de gestion courantes et de les évaluer à la lumière des pratiques exemplaires mises en application au gouvernement et dans le secteur privé. Les résultats guideront la haute direction dans les mesures à prendre pour améliorer les pratiques de gestion et constitueront la base d'évaluation des progrès réalisés dans ce domaine. Le processus est en cours dans plus de 80 ministères et organismes à l'échelle du gouvernement. Après avoir examiné les résultats, le Comité exécutif définira les mesures à prendre, le cas échéant, et préparera un plan de mise en oeuvre.

Nous menons cette évaluation non seulement pour soutenir notre engagement envers le projet gouvernemental de modernisation de la fonction de contrôleur, mais également pour respecter notre engagement, énoncé dans le Plan des ressources humaines, de faire du ministère des Finances Canada le lieu de travail de choix de la fonction publique du Canada. Le fait de conjuguer notre réputation de professionnalisme et d'excellence aux pratiques de gestion exemplaires contribuera à faire du ministère des Finances Canada un milieu de travail moderne et dynamique qui continue d'attirer et de retenir les travailleurs du savoir les plus talentueux.

Dépenses prévues du ministère

Tendances des dépenses

L'augmentation globale des dépenses nettes prévues découle de la hausse des transferts fédéraux aux provinces pour les programmes législatifs tels que le Programme de péréquation et le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de même qu'à une augmentation des dépenses législatives consacrées au Programme du service de la dette publique, dont le poste « Intérêt et autres coûts » est le plus important.

	Dépenses prévues 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	65 019,1	67 085,5	68 889,1
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)†	247,7	205,0	202,8
Moins : Recettes disponibles	7,4	10,6	9,4
Total du Budget principal des dépenses	65 259,4	67 279,9	69 082,5
Rajustements‡	1 151,4	0,6	0,6
Dépenses nettes prévues	66 410,8	67 280,5	69 083,1
Moins : Recettes non disponibles	144,8	107,8	112,8
Plus : Coût des services reçus sans frais	13,5	13,0	13,0
Coût net du programme	66 279,6	67 185,7	68 983,4
Équivalents temps plein	816,0	793,0	788,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

† Les dépenses prévues devraient diminuer en 2003-2004 en raison d'une baisse des dépenses se rapportant à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.

‡ L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'effet d'une modification du mode de calcul de l'intérêt couru sur divers passifs selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Dépenses prévues du ministère

Tendances des dépenses

L'augmentation globale des dépenses nettes prévues découle de la hausse des transferts fédéraux aux provinces pour les programmes législatifs tels que le Programme de péréquation et le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de même qu'à une augmentation des dépenses législatives consacrées au Programme du service de la dette publique, dont le poste « Intérêt et autres coûts » est le plus important.

	Dépenses prévues 2002-2003*	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	65 019.1	67 085.5	68 889.1
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)†	247.7	205.0	202.8
Moins : Recettes disponibles	7.4	10.6	9.4
Total du Budget principal des dépenses	65 259.4	67 279.9	69 082.5
Rajustements‡	1 151.4	0.6	0.6
Dépenses nettes prévues	66 410.8	67 280.5	69 083.1
Moins : Recettes non disponibles	144.8	107.8	112.8
Plus : Coût des services reçus sans frais	13.5	13.0	13.0
Coût net du programme	66 279.6	67 185.7	68 983.4
Équivalents temps plein	816.0	793.0	788.0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

† Les dépenses prévues devraient diminuer en 2003-2004 en raison d'une baisse des dépenses se rapportant à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.

‡ L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'effet d'une modification du mode de calcul de l'intérêt couru sur divers passifs selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Annexe A : Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 3 : Détails des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2003-2004

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2003-2004

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Programme/Secteur d'activité	Dépenses prévues 2002-2003		**Dépenses prévues 2003-2004**		Dépenses prévues 2004-2005	
	En millions de $	ETP	**En millions de $**	**ETP**	en millions de $	ETP
Programme des politiques économique, sociale et financière						
Politiques et conseils	63,2	550,0	**51,3**	**532**	50,7	527,0
Organismes financiers internationaux*†	1 441,1		**1 295,4**		713,6	
Monnaie canadienne	63,0		**52,0**		52,0	
Administration générale	37,5	266,0	**32,8**	**261**	32,8	261,0
	1 604,8	816,0	**1 431,5**	**793,0**	849,1	788,0
Programme du service de la dette publique						
Intérêt et autres coûts	36 975,0		**37 479,0**		38 281,0	
Placements Épargne Canada	125,0		**121,0**		119,0	
	37 100,0	0,0	**37 600,0**	**0,0**	38 400,0	0,0
Programme fédéral de transferts aux provinces						
Paiements de transfert	27 706,0		**28 249,0**		29 834,0	
	27 706,0	0,0	**28 249,0**	**0,0**	29 834,0	0,0
TOTAL ‡	66 410,8	816,0	**67 280,5**	**793,0**	69 083,1	788,0

* Les dépenses prévues devraient diminuer en 2004-2005 en raison principalement d'une réduction des paiements de subvention aux pays pauvres très endettés.

† Comprend les postes budgétaires et non budgétaires.

‡ Le nombre d'équivalents temps plein baisse en 2003-2004 en raison principalement de l'achèvement du mandat du Canada à la présidence des réunions internationales des ministres des Finances.

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

	Dépenses prévues 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Subventions			
Organismes financiers internationaux*	590,0	**565,0**	80,0
Total des subventions	590,0	**565,0**	80,0
Contributions			
Organismes financiers internationaux	160,0	**135,0**	130,0
Total des contributions	160,0	**135,0**	130,0
Autres paiements de transfert			
Organismes financiers internationaux†	213,3	**390,4**	300,8
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)‡	27 706,0	**28 249,0**	28 834,0
Total des autres paiements de transfert	27 919,3	**28 639,4**	30 134,8
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	28 669,3	**29 339,4**	30 344,8

* Les dépenses prévues devraient diminuer en 2003-2004 et 2004-2005 parce qu'un certain nombre de pays pauvres très endettés ont pris du retard dans l'atteinte de leur point d'achèvement et, par conséquent, dans l'annulation de leur dette.

† Les dépenses prévues devraient augmenter en 2003-2004 conformément à l'accord sur la 13e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

‡ Le montant qui figure sous les dépenses prévues pour 2003-2004 représente les contributions en espèces autorisées en vertu de la partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau suivant indique le total de la contribution fédérale au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), y compris la partie du transfert en points d'impôt :

	(en millions de $)
Total des paiements de transfert en espèces — Budget principal des dépenses	19 300,0
Plus points d'impôt	16 958,0
Total	36 258,0

Tableau 3 : Détails des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2003-2004

Programme des politiques économique, sociale et financière

Organismes financiers internationaux

Objectif

- Administration responsable des souscriptions et obligations financières internationales.

Résultats prévus

- Utilisation efficace des ressources afin de favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale.

Jalons

- Dépôt annuel au Parlement du Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.*

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité relatif aux paiements de transfert

Objectif

- Paiements de transfert conformément aux lois concernant le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation et les autres transferts, et conformément à l'Accord sur la formule de financement des territoires.

Résultats prévus

- Administration efficiente et efficace du programme.

Jalons

- Paiements exacts et en temps voulu en conformité avec les exigences législatives.

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

	Recettes prévues 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Recettes disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière	7,4	**10,6**	9,4
Total porté au crédit des recettes disponibles	7,4	**10,6**	9,4
Recettes non disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière*	144,8	**107,8**	112,8
Total porté au crédit des recettes non disponibles	144,8	**107,8**	112,8
Total des recettes	152,2	**118,4**	122,2

* Les recettes non disponibles prévues devraient baisser en 2003-2004 étant donné que la demande de pièces de circulation est censée diminuer.

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2003-2004

	Programme des politiques économique, sociale et financière	Programme du service de la dette publique	Programme fédéral de transferts aux provinces	Total
		(en millions de $)		
Dépenses nettes prévues	**1 431,5**	**37 600,0**	**28 249,0**	**67 280,5**
Plus : *Services reçus sans frais*				**0,0**
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	6,0			**6,0**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	4,1			**4,1**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,0			**0,0**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	2,9			**2,9**
	1 444,5	37 600,0	28 249,0	**67 293,5**
Moins : *Recettes non disponibles*	107,8			**107,8**
Coût net des programmes pour 2003-2004	**1 336,8**	**37 600,0**	**28 249,0**	**67 185,7**

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux*	247,7	**205,1**	202,8
Total	247,7	**205,1**	202,8

* Les dépenses prévues baissent en 2003-2004 parce que celles se rapportant à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international sont censées diminuer.

Tableau 3 : Détails des paiements de transfert pour l'année budgétaire 2003-2004

Programme des politiques économique, sociale et financière

Organismes financiers internationaux

Objectif

- Administration responsable des souscriptions et obligations financières internationales.

Résultats prévus

- Utilisation efficace des ressources afin de favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale.

Jalons

- Dépôt annuel au Parlement du Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.*

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité relatif aux paiements de transfert

Objectif

- Paiements de transfert conformément aux lois concernant le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation et les autres transferts, et conformément à l'Accord sur la formule de financement des territoires.

Résultats prévus

- Administration efficiente et efficace du programme.

Jalons

- Paiements exacts et en temps voulu en conformité avec les exigences législatives.

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

	Recettes prévues 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Recettes disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière	7,4	**10,6**	9,4
Total porté au crédit des recettes disponibles	7,4	**10,6**	9,4
Recettes non disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière*	144,8	**107,8**	112,8
Total porté au crédit des recettes non disponibles	144,8	**107,8**	112,8
Total des recettes	152,2	**118,4**	122,2

* Les recettes non disponibles prévues devraient baisser en 2003-2004 étant donné que la demande de pièces de circulation est censée diminuer.

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 2003-2004

	Programme des politiques économique, sociale et financière	Programme du service de la dette publique	Programme fédéral de transferts aux provinces	Total
		(en millions de $)		
Dépenses nettes prévues	**1 431,5**	**37 600,0**	**28 249,0**	**67 280,5**
Plus : *Services reçus sans frais*				**0,0**
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	6,0			**6,0**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	4,1			**4,1**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,0			**0,0**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	2,9			**2,9**
	1 444,5	37 600,0	28 249,0	**67 293,5**
Moins : *Recettes non disponibles*	107,8			**107,8**
Coût net des programmes pour 2003-2004	**1 336,8**	**37 600,0**	**28 249,0**	**67 185,7**

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

	Dépenses prévues 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005
		(en millions de $)	
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux*	247,7	**205,1**	202,8
Total	247,7	**205,1**	202,8

* Les dépenses prévues baissent en 2003-2004 parce que celles se rapportant à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international sont censées diminuer.

Annexe B : Principales initiatives réglementaires

Lois et règlements	Résultats prévus
Projet de loi visant à actualiser les dispositions sur la régie des sociétés dans les lois sur les institutions financières, pour tenir compte de l'adoption du projet de loi S-11 (modifications de la *Loi sur les sociétés par actions*) et des faits nouveaux dans le secteur des entreprises en général.	Le projet de loi sera déposé au Parlement avant la fin de 2003-2004.
Tarif des douanes — Le Tarif contient des dispositions qui autorisent le gouvernement à répondre, en permanence, aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne, à faire respecter les droits du Canada et à satisfaire à ses obligations conformément aux ententes et accords internationaux auxquels il souscrit.	Au moyen de décrets et de règlements, le gouvernement interviendra s'il y a lieu pour répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et faire respecter les droits du Canada et satisfaire à ses obligations aux termes des ententes et accords internationaux.
Loi sur la taxe d'accise et règlements pris en application de la partie IX de la loi (TPS/TVH) — D'autres modifications pourraient être apportées de temps à autre à la *Loi sur la taxe d'accise* et aux règlements pris en application de la partie IX de la loi pour remédier à des problèmes stratégiques ou techniques nouveaux.	Par ces modifications, le gouvernement réglera des problèmes techniques, éclaircira des dispositions ambiguës, donnera suite aux décisions des tribunaux, tiendra compte d'autres modifications législatives ou y réagira, et mettra en oeuvre des changements de politique (y compris des modifications qui pourraient être annoncées par voie de communiqué de presse).
Renouvellement de la péréquation.	Un projet de loi sera déposé et adopté avant la fin de 2003-2004 pour mettre en œuvre à compter du 1er avril 2004 les nouveaux arrangements du programme de péréquation.

Lois et règlements	Résultats prévus
Mise en œuvre des conventions fiscales.	En 2003, le gouvernement déposera un projet de loi visant à approuver et à mettre en oeurvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.
Modifications de l'impôt sur le revenu.	En 2003, le gouvernement déposera un projet de loi visant à mettre en œuvre les mesures concernant l'impôt sur le revenu annoncées dans le budget de 2003.
Le projet de loi de mise en oeuvre du budget de 2003 donnera effet aux mesures d'impôt sur le revenu découlant du budget.	Ce projet de loi sera déposé au printemps 2003.
Loi de 2003 modifiant l'impôt sur le revenu.	En 2003, le gouvernement présentera un projet de loi visant à mettre en œuvre diverses mesures techniques touchant l'impôt sur le revenu qui ont été diffusées aux fins de consultation le 20 décembre 2003. Il mettra en œuvre aussi les propositions du budget de 1999 visant les fiducies et les fonds de placement étrangers.
Loi de 2001 modifiant la Loi sur l'accise	Un projet de loi sera adopté en 2003 pour mettre en œuvre les améliorations du nouveau cadre relatif à l'accise.
Modifications de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.*	En 2003, un projet de loi sera adopté afin de créer un système d'enregistrement pour certaines entités comptables actuellement assujetties à la Loi.
Projet de loi visant la modification du système de paiements canadiens.	Un projet de loi visant à moderniser le système de paiements canadiens sera adopté en 2003.

Annexe C : Stratégie de développement durable

Le développement durable est défini comme étant le développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre pour autant la possibilité pour les générations futures de réaliser les leurs. Il s'agit d'un engagement clé de tous les ministères fédéraux. En 1995, la *Loi sur le vérificateur général* a été modifiée de manière à exiger de chaque ministère qu'il prépare et mette à jour une stratégie de développement durable (SDD). Ces stratégies sont déposées à la Chambre des communes, et le commissaire à l'environnement et au développement durable vérifie la progression de leur mise en oeuvre.

La SDD a pour objet d'exposer les objectifs et les plans d'action d'un ministère en vue d'intégrer le développement durable à ses politiques, programmes et opérations sur des périodes de planification de trois ans. Déposée à la Chambre des communes en 1997, la première SDD du ministère des Finances Canada a constitué un outil précieux pour illustrer de quelle façon les plans économiques et financiers du gouvernement fédéral contribuaient au développement durable au Canada. La stratégie expliquait également l'approche adoptée par le ministère et sa contribution relative aux enjeux internationaux du développement durable, en plus de montrer comment il entendait améliorer sa performance environnementale dans l'exercice de ses activités.

La stratégie du ministère mise à jour pour 2001-2003, qui a été déposée en février 2001, repose sur les assises solides établies par la SDD de 1997 et sur les progrès accomplis par le ministère et l'ensemble du gouvernement au cours des trois dernières années sur le plan de la promotion du développement durable. À l'image de la première stratégie, celle de 2001-2003 est axée sur les secteurs prioritaires où le ministère peut apporter une contribution unique et importante au développement durable, tant au Canada que dans le monde. On trouvera les stratégies du ministère pour 1998-2000 et 2001-2003 à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-f.html.

Le ministère des Finances Canada a deux objectifs principaux en matière de développement durable pour 2001-2003, soit assurer l'équité entre les générations et intégrer plus étroitement les enjeux et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux à l'élaboration des politiques. Pour réaliser ces objectifs, la SDD pour 2001-2003 identifie quatre aspects ou « questions clés » sur lesquels le ministère fondera son action dans les trois prochaines années : bâtir un avenir durable; intégrer l'économie et l'environnement; favoriser le développement durable dans l'économie mondiale et rendre les opérations plus écologiques. Le plan d'action pour le développement durable du ministère établit un certain nombre d'objectifs et de mesures ciblées pour 2001-2003 relativement à chacun de ces quatre aspects. Le ministère a renouvelé le mode de mise en œuvre de sa stratégie; sa nouvelle approche comprend la désignation d'un champion du développement durable au ministère, la mise sur pied d'un groupe de travail intraministériel sur le développement durable et l'attribution d'un plus grand rôle à la haute direction dans la tâche qui consiste à veiller à la mise en œuvre effective de la stratégie.

Au cours de la prochaine année, le ministère des Finances Canada s'emploiera à élaborer une nouvelle SDD pour 2004-2006, à améliorer le suivi de la progression des engagements pris en matière de développement durable et à poursuivre l'élaboration d'un plan pour remplir les obligations du ministère aux termes de la *directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale stratégique*.

Un exposé détaillé des objectifs, des mesures et des résultats prévus au ministère en matière de développement durable en 2002-2003 se trouve à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/toce/2003/susdevplanf.html.

Annexe D : Autres renseignements

Rapports législatifs et ministériels

Budget fédéral canadien

Dépenses fiscales et évaluations du gouvernement du Canada

L'économie en bref – Trimestriel

Mise à jour économique et financière

Rapport annuel de Placements Épargne Canada (http://www.csb.gc.ca/fr)

Rapport annuel du ministre des Finances au Parlement sur les opérations du compte du fonds des changes

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et Tableaux de référence financiers

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport sur les activités exécutées en vertu de la *Loi sur l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport sur la gestion de la dette

Revue financière - Mensuel

Stratégie de développement durable

Stratégie de gestion de la dette

Titres du gouvernement du Canada - Trimestriel

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

Ces rapports se trouvent sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/.

ESTIMATES

Department of Finance Canada

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-54
ISBN: 0-660-62225-4

103-04507/

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2003–04
Estimates

John Manley
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: **Minister's Message and Management Representation Statement** **1**

Section II: **Raison d'être and Planning Overview** **3**

Section III: **Plans and Priorities by Strategic Outcomes** **7**

Strategic Outcome Summary 7

Fiscal Advantage for Canada 8

Economic Advantage for Canada 13

Social Advantage for Canada 19

Global Advantage for Canada 24

Section IV: **Organization** **30**

Strategic Outcomes and Business Lines 30

Accountability 30

Program, Business Line, and Organization Chart 31

Human Resources 32

Modern Comptrollership 33

Departmental Planned Spending 34

Appendix A: **Financial Information** **35**

Appendix B: **Major Regulatory Initiatives** **40**

Appendix C: **Sustainable Development Strategy** **42**

Appendix D: **Other Information** **44**

Section I: Minister's Message and Management Representation Statement

Minister's Message

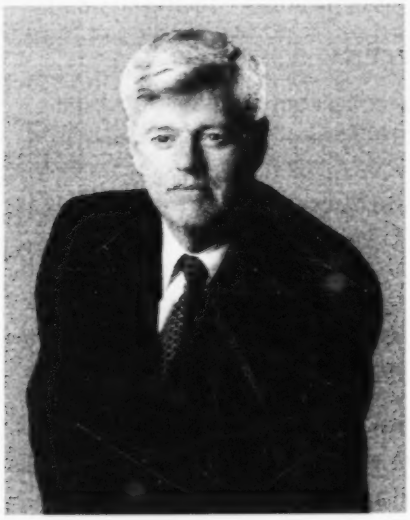

The Honourable John Manley, P.C., M.P.

The Department of Finance Canada is the primary source of advice and analysis on the economic and fiscal affairs of our country. It plays an integral role in the federal government's efforts to raise the standard of living and improve the quality of life of all Canadians through sound finances as well as a more productive and internationally competitive economy.

Though our country has posted strong economic growth and job creation, surprising many analysts, we face several risks over the next year. Economic growth prospects in a number of industrialized countries has weakened. The decline in equity markets, the possibility of armed conflict in Iraq, and continuing anxiety about international terrorism have increased the level of global economic uncertainty.

This makes it more important than ever that we continue with our policy of balanced books and a balanced approach to our nation's finances. Canadians know, and we agree, that sound financial management and a prudent approach to spending is the surest path to a better standard of living and a higher quality of life. We are a confident Canada. The strategy we have is the surest path to creating a distinct Canadian advantage and realizing our potential as a world-leading economy and a secure society for all.

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003–04 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Department of Finance Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2003–04 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS).
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP production.

The reporting structure on which this document is based will serve as the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Mary Zamparo
Assistant Deputy Minister
Corporate Services Branch

Section II: Raison d'être and Planning Overview

Raison d'être

The goal of the Department of Finance Canada is to foster strong and sustainable economic growth, resulting in higher standards of living and an improved quality of life for Canadians.

Planning Overview

The Department is actively involved in the government's policy and legislative agenda, helping to develop and implement fiscal, economic, social, and financial policies and programs. Its responsibilities include preparing the federal budget, developing tax and import policy and legislation, managing federal borrowing on financial markets, administering major transfers of funds to provinces and territories, developing regulatory policy for the country's financial sector, and representing Canada in international financial institutions and forums.

In carrying out its mandate, the Department pays close attention to key economic and fiscal trends, as well as major developments in the global economy. These are outlined below.

Economic growth and job creation in Canada have been strong in recent years. In fact, Canada's economy outperformed the US economy during the recent global slowdown, the first time this has happened in more than 20 years. Canada has also outperformed the US during the current economic recovery. Most striking is the fact that the Canadian economy created 560,000 jobs during 2002 while the US economy lost 229,000 jobs over the same period. Furthermore, both the International Monetary Fund and the Organisation for Economic Co-operation and Development expect Canada to outperform all of its G-7 counterparts this year.

At the same time, our country faces a period of global uncertainty due to several economic and other factors. For example, European growth is expected to be lower this year than last and Japan remains caught in a protracted slowdown. The financial situation in several emerging markets remains fragile, especially in parts of Latin America. Most importantly, the economic recovery in the US, Canada's largest trading partner, has been very uneven. The equity market decline, US corporate scandals, and the possibility of armed conflict in Iraq have hurt US and global investor confidence.

In the face of this uncertainty, the government will remain prudent in its budget planning and careful in its management of taxpayer dollars. The government recorded its fifth consecutive budget surplus in 2001–02 and is expected to record balanced budgets or better this fiscal year and for the next two years. The Organisation for Economic Co-operation and Development estimates that Canada will be the only G-7 country to post a budgetary surplus in 2002 and 2003.

This solid foundation allows for new possibilities and choices for "building the Canada we want," as articulated in the latest budget presented by the Minister of Finance on February 18, 2003. The Budget outlined a balanced approach to achieving this goal in three ways:

First, by building the society Canadians value — making investments in the needs of individual Canadians, their families, and their communities in areas such as health care, education, and support for low-income children and people with disabilities.

Second, by building the economy Canadians need — by being fiscally prudent and deficit-free as well as by promoting greater productivity, innovation, and competitiveness, and sustainable development.

Third, by building the accountability Canadians deserve — by making government spending more accountable, transparent, and efficient so that Canadians have a clearer and more complete picture of how the government is managing their tax dollars.

It is within this framework that the Department will continue its work to create a Canadian advantage in an uncertain world through the pursuit of four key strategic outcomes: Fiscal, Economic, Social and Global advantages for Canada.

The objective of the first strategic outcome, a Fiscal Advantage for Canada, is to maintain a stable and enduring fiscal structure through a strong commitment to balanced budgets, disciplined spending, a declining debt-to-GDP, and fair and competitive taxes, as set out in Budget 2003 and the 2002 Speech from the Throne (SFT).

Creating an Economic Advantage for Canada is the second strategic outcome through which the Department seeks to create a more productive, innovative, and competitive Canada. This includes making progress on governmental goals to encourage investment by ensuring that Canada has a modern and efficient securities regulatory system and improving the integrity and efficiency of Canada's capital markets. It also includes improving the policy framework for investments to boost research and innovation as well as for measures to promote entrepreneurship. Improving the tax system to enhance incentives to work, save, and invest also falls under this strategic outcome.

The third strategic outcome, creating a Social Advantage for Canada, addresses a wide range of priorities established in Budget 2003 and the SFT which include strengthening the health care system and providing greater support for Canadian children and families as well as support for Canadians to upgrade their skills and learning.

A Global Advantage for Canada, the fourth strategic outcome, supports goals like the reduction of the growing global divide between rich and poor through the Department's contributions to the implementation of the Africa Action Plan and other poverty reduction initiatives. Both Budget 2003 and the SFT highlight the government's commitment to improving the global environment under the Kyoto Protocol. The Department will play a role in the assessment of environmental policy options to help Canada meet these commitments. More secure, open, and efficient borders and the advancement of Canada's trade and investment interests are also key elements of securing a global advantage for Canada.

To help the government carry out its agenda on these and other fronts, the Department of Finance Canada will consult and co-ordinate its efforts with a number of different groups in both the private and public sectors. The Department's principal partners, client groups, and the services it provides to them are as follows:

The Government, Cabinet, and the Treasury Board — provides analysis, advice, and recommendations regarding economic and financial affairs and tax matters. The Department is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in many of these areas.

Parliament and parliamentary committees — acts as the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steers them through the parliamentary process. The Department also provides support to the Minister and the Secretary of State in the fulfillment of their parliamentary responsibilities.

The public and Canadian interest groups — supports an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, fiscal, and tax issues to facilitate wide participation in open, broad-based consultation processes.

Departments, agencies, and Crown corporations — plays an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives that affect the economy, the financial sector, and financial markets.

Provincial and territorial governments — works toward improved co-operation on transfer, fiscal, taxation, financial sector, and other issues of concern to all governments and works with the provinces and territories as joint stewards of the Canada Pension Plan to ensure that it remains financially secure and stable.

Financial market participants — works with market participants to ensure that Canadian capital markets are both dynamic and efficient and that they inspire confidence, including maintaining a well-functioning market for Government of Canada securities and ensuring that investors in Canadian government debt are well informed of financial and economic developments.

Financial institutions — ensures that the legislative and regulatory framework allows financial institutions to compete effectively at home and abroad, empowers and protects consumers of financial services, and enables institutions to generate the financing necessary for Canadian businesses to grow and prosper.

International economic and finance community — develops Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund, and the European Bank for Reconstruction and Development; negotiates double taxation treaties with Canada's treaty partners; and represents Canada in a broad range of official international forums.

International trade community — is responsible for Canada's import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation, and trade in financial services and participates in international forums (such as the World Trade Organization and the Organisation for Economic Co-operation and Development) and in related negotiations as they concern trade, import policy, services, and investment issues.

The plans and priorities put forward on the following pages demonstrate how the Department will pursue its four strategic outcomes in support of the overarching goal of fostering strong and sustainable economic growth. Also provided is an approximate time frame for the completion of specific plans, along with an indication of how the Department proposes to monitor its progress in achieving the results set out in its plans and priorities.

Section III: Plans and Priorities by Strategic Outcomes

Strategic Outcome Summary

The Department's overarching goal is to foster strong and sustainable economic growth. Its policies and programs are directed to creating a Canadian advantage in an uncertain world through the pursuit of four strategic outcomes:

- **Fiscal Advantage for Canada** — Canada's fiscal structure affects the conditions under which its economy operates. Thus, the Department's aim is to maintain a stable and enduring federal fiscal structure to help ensure that Canada is in the best position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

- **Economic Advantage for Canada** — The way economies operate and how jobs are created are in the midst of change. In order to succeed, Canada must not only advance new technologies but it must also develop innovative ways of financing them in all sectors of the economy. The Department wants to ensure that the policies and programs adopted provide appropriate support for research and development, entrepreneurship, innovation, and risk taking. The Department also wants to ensure that programs and policies provide Canadians with the skills and knowledge necessary for the knowledge-based economy.

- **Social Advantage for Canada** — To better succeed in the knowledge-based economy, countries need highly skilled, innovative workers. The quality of communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity all contribute to the creation and maintenance of such a workforce. One of the Department's objectives is, therefore, to focus on key social programs and the values they represent to support and sustain Canadian society and, in turn, to bolster Canada's economic advantage.

- **Global Advantage for Canada** — Improving and sustaining our nation's living standards and quality of life in an increasingly competitive and integrated global economy continue to be key departmental objectives. This includes maintaining secure and open borders, working to strengthen global growth and stability, advancing Canada's trade and investment interests, and contributing to the Government's implementation strategy for meeting its commitments under the Kyoto Protocol.

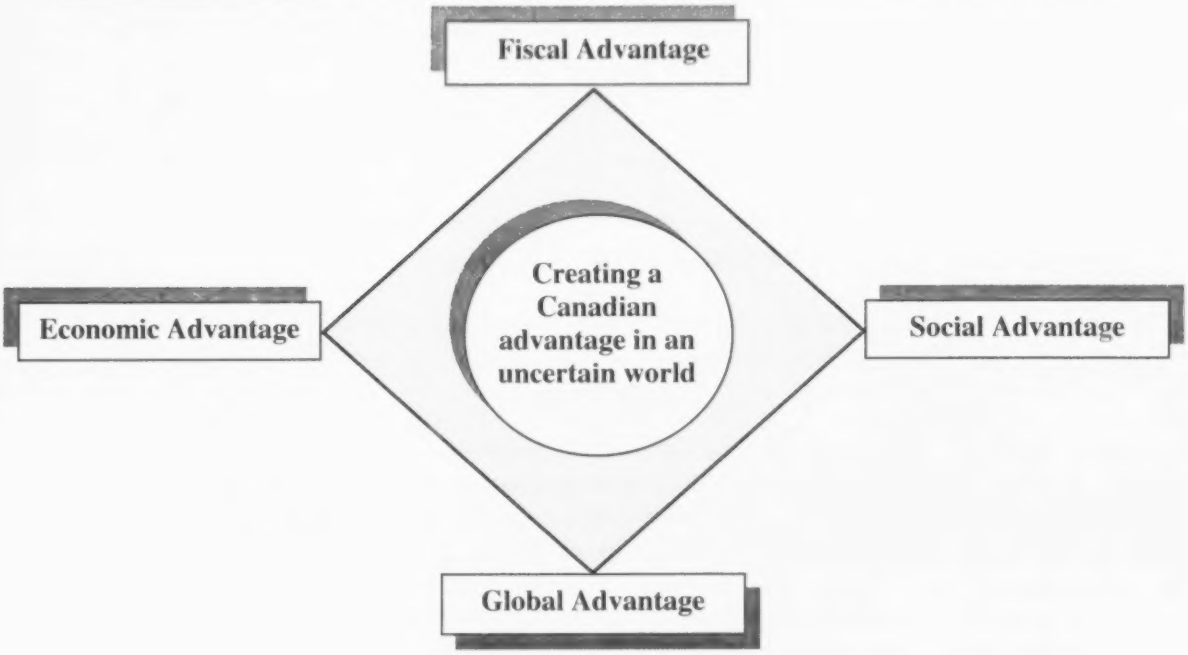

Fiscal Advantage for Canada

Notional planned spending for 2003–04: $37,680.7 million

(Includes both operating and statutory program expenditure; $37,652.0 million are statutory program expenditures of which $37,479.0 million is for interest and other costs under the Public Debt Program.)

Objective: A sustainable fiscal structure to ensure that Canada is in the best position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

Over the past two years, Canada's economy has demonstrated remarkable resilience in the face of global weakness and uncertainty. In the past, slowdowns tended to be more severe in Canada than in the US, and our recoveries weaker. Indeed, in the 1980s and 1990s, Canada had longer and deeper recessions than the US. For the first time in more than 20 years, however, the Canadian economy outperformed the US economy during a downturn.

Thus, while our economic performance remains closely dependent upon the health of the global economy, particularly that of the US, the progress we have made has improved the resilience and flexibility of our economy and has given us considerable economic momentum.

However, as outlined in the "Planning Overview" section of this document, our country faces a period of global uncertainty in the months ahead as a result of European growth that is forecasted to be lower this year than last, Japan's protracted slowdown, and the

fragile financial situation in emerging markets. And, most importantly for Canada, the US recovery has been very uneven. The decline in equity markets, US corporate scandals, and the possibility of armed conflict in Iraq have hurt US and global investor confidence.

Taken together, these underscore the importance of remaining prudent in our budget planning. The plans and priorities identified in this document, in the pursuit of fiscal sustainability, are similar to those put forward in previous planning documents. We will continue to encourage economic growth and opportunity through balanced budgets, disciplined spending, a declining debt-to-GDP ratio, and fair and competitive taxes. As well the government remains committed to the full implementation of its five-year $100-billion tax reduction plan.

Debt-servicing costs are the largest spending program of the federal government, and the prudent and effective management of the government's debt continues to be an important element of the Department's strategy for a sustainable fiscal structure. Key considerations in public debt management are the sizeable annual refinancing needs and the interest costs of a debt structure composed of a mix of floating and fixed rate debt. A diversified approach to raising funds, focussing on a well-functioning domestic market, and maintaining a prudent debt structure are essential elements in achieving the government's objective of obtaining stable, low-cost funding for its operations.

Priorities:

1) A prudent fiscal planning framework

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Develop economic and fiscal policy options for the next budget.	Ongoing: updated with publication of economic update and budget.	Measures of budgetary and financial balance summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html).

2) A fair, efficient, and competitive tax system

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Improve the fairness and competitiveness of the tax system by • completing the implementation of the $100 billion tax reduction plan and tax initiatives set out in Budget 2003;	The $100 billion tax reduction plan has been legislated; it will be fully implemented by July 2004.	Average reduction in personal income tax. Reduction in corporate tax rate and effect on the competitiveness of the Canadian tax system for investment, innovation, jobs, and growth.
• developing and implementing fairness and efficiency improvements for the tax system;		Effects of tax changes, announced in budgets and technical bills, on pertinent measures of fairness and efficiency of the tax system.
• expanding the tax treaty network; and	Ongoing.	Treaties entered into or amended.
• renewing federal-provincial-territorial income tax collection agreements.	Ongoing.	Effective functioning of the agreements.

3) A stable, low-cost debt structure and a well-functioning Government of Canada securities market

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Maintain a public debt structure that balances prudence and cost minimization.	Ongoing: subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy (http://www.fin.gc.ca/purl/dms-e.html).	Public debt costs summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html). Comparison with other countries.

3) A stable, low-cost debt structure and a well-functioning Government of Canada securities market (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
		Measures of financial exposure and position, such as exposure to interest-rate and liquidity risks, summarized in budget documents and the Debt Management Report. (budget info: http/www.fin.gc.ca/access/budinfoe.html; Debt Management Report: http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-e.html)
Adjust debt programs to ensure that the new debt structure target of 60 per cent fixed rate debt is attained and sustain market liquidity through ongoing operational initiatives.	Ongoing: subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy.	Measures of the effectiveness of financial operations; for example, statistics on cost level and variability, auction results, and holdings. Measures of market liquidity and efficiency by secondary market activity, such as turnover and transaction costs. Consultations with market participants and program evaluations.

4) A vibrant, cost-effective retail debt program

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Integrated marketing communications. Relevant product and service features for Canadians. Operational efficiencies and cost reductions for sales agents, sponsoring organizations, and government.	Ongoing. Implemented during the three-year planning period.	Comparison with the annual Business Plan prepared by Canada Investment and Savings, which is a special operating agency of the Department of Finance Canada. The Business Plan details how these plans will be realized over the planning period, and progress will be monitored on a continual basis. Additional information is available at http://www.csb.gc.ca.

Economic Advantage for Canada

Notional planned spending for 2003–04: $20.1 million

Objective: To create a more productive, innovative, and competitive Canada through policies and programs that provide appropriate support for research and development, entrepreneurship, innovation, and risk taking and to ensure that Canadians have the skills and knowledge necessary for the knowledge-based economy.

New ideas and the wellspring of innovative products and business practices frequently come from research. The effective translation of new ideas into business opportunities will fuel economic performance in a global economy where knowledge is the key to competitiveness. Challenges remain if Canada is to benefit from the high growth opportunities that will be realized by the most innovative of the world's economies. In particular, our research and development performance can be improved.

To this end, the government has made significant investments in recent budgets to

- foster innovation in all regions of Canada;
- create new research opportunities at Canadian universities, research hospitals, and other research institutions;
- encourage investment in research and development by others; and
- facilitate the commercialization of knowledge.

In addition, recent budgets have put in place tax measures, including a five-year $100 billion tax reduction plan to promote jobs, growth, entrepreneurship, and innovation. Budget 2003 builds on this plan to further improve the tax system and enhance incentives to work, save, and invest, notably by increasing the National Child Benefit and introducing a new Child Disability Benefit; increasing the annual contribution limit for the registered retirement savings plans to $18,000 by 2006 and making corresponding increases for employer-sponsored registered pension plans; increasing the small business deduction to $300,000 over four years; eliminating the federal capital tax over five years; and improving the taxation of resource income by reducing the corporate tax rate for the resource sector to 21 per cent over five years while making changes to the tax structure of this key sector.

To foster innovation and entrepreneurship, the Canadian economy must have the ability to provide financing at all stages of development. Dynamic capital markets are critical to Canada's future economic success, and the financial services sector plays a vital role in ensuring that Canada's capital markets are efficient and globally competitive. Not only is the sector a significant component of the knowledge-based economy in its own right, but it is also a key enabler of innovation and risk taking throughout the economy. The government recognizes this and will build on the measures that it has already taken to promote the efficiency and growth of this sector, assure its safety and soundness, and foster greater domestic competition while protecting consumers.

Priorities:

1) Support for research and development

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Provide a supportive environment for research and development across all sectors.	Target is to move from 15th to 5th in rank order of member countries of the Organisation for Economic Co-operation and Development, in terms of national investment in research and development, by 2010.	Increase in national research and development investments as a percentage of gross domestic product.
Improve the policy framework for the commercialization of research.	Over the next three years, the government will continue to refine its support for the commercialization of research findings from government laboratories, universities, and research hospitals.	Improved commercialization outcomes from research laboratories.

2) Ensure that corporate governance standards for Canadian corporations continue to be among the strongest in the world, including for financial institutions

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Co-ordinate and monitor the work of other governments, other departments, and the private sector and propose legislative action where necessary.	End of 2003.	Assessing actions taken by market participants, regulators, and governments in reviewing and enhancing standards of corporate governance and the enforcement of corporate fraud and market illegalities under the co-ordinated national enforcement initiative.

3) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Complete the implementation of the new policy framework for the financial services sector as defined by the passage of regulations pursuant to Bill C-8.	Before the end of 2003–04.	Implement required regulations. Roughly 20 more regulations are required to give full effect to the policy intent of Bill C-8.
Ensure that the regulatory framework for Canada's financial institutions and capital markets remains internationally competitive.	Ongoing. Consultations on the modernization of corporate governance provisions for financial institutions are ongoing, with a view to introducing legislation before the end of 2003–04.	Introduction of legislation.

3) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Develop a supportive environment for financing Canadian companies by undertaking consultations with key participants and identifying areas for potential policy change.	Ongoing. Consultations with Canadians to be undertaken in 2003–04.	Target is to be one of the top-three industrial countries for venture capital investment (per capita) and to match the US in initial public offering dollars raised (per capita) by 2010. Private and public sector financing available for early-stage companies.
Encourage the development of improved securities regulation to foster efficient, competitive capital markets	The Wise Persons' Committee on Securities Regulation will report to the Minister of Finance and provincial securities ministers before the end of the year.	Wise Persons' Committee on Securities Regulation, established in consultation with provinces, will make recommendations on improving securities regulatory system.

4) Programs that facilitate the adaptation of all sectors to the knowledge-based economy

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Ensure that the Government's programs encourage the private sector to compete more effectively in the global, knowledge-based economy.	Ongoing. Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond, as the government makes new investments through successive budgets.	Evidence of innovation, adoption of technology, and success in global markets across all sectors of the economy.

5) A tax system that promotes jobs, growth, entrepreneurship, and innovation

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
On the strength of the five-year $100 billion tax reduction plan, further improve the tax system by encouraging savings by Canadians; promoting entrepreneurship and small business; and strengthening the Canadian tax advantage for investment.	Ongoing. The five-year $100 billion tax reduction plan has been legislated; it will be fully implemented in 2004. For example, the general corporate tax rate was reduced to 23 per cent on January 1, 2003, and will be further reduced to 21 per cent on January 1, 2004. Budget 2003 builds on the five-year tax plan, notably by • increasing the annual RRSP contribution limit to $18,000 by 2006 and making corresponding increases for employer-sponsored registered pension plans; • increasing the small business deduction limit from $200,000 to $300,000 over four years; • eliminating the federal capital tax over five years, eliminating it for medium-sized corporations as early as 2004; and	Effect of tax measures on incentives to work, save, and invest. Comparison with other jurisdictions, principally the US, of corporate tax rates and of tax measures to support investment, innovation, and entrepreneurship.

5) A tax system that promotes jobs, growth, entrepreneurship, and innovation (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
	• proposing to reduce the corporate tax rate of the resource sector to 21 per cent over the next five years while changing the tax structure for this key sector.	

Social Advantage for Canada

Notional planned spending for 2003–04: $28,260.4 million

(Includes both operating and statutory program expenditures; $28,249.0 million is for transfer payments under the Federal-Provincial Transfers Program.)

Objective: To focus on key social programs and the values they represent in order to support and sustain Canadian society and bolster Canada's economic advantage

The Department's initiatives under a Social Advantage for Canada reflect the importance of social policies and programs, and the values they represent, in supporting and sustaining a successful knowledge-based economy and a well-functioning society. The quality of communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity are all important in creating world-class knowledge-based economies and societies.

The plans and priorities identified below are similar to those put forward in previous planning documents. Creating a social advantage bolsters a country's economic advantage. In the knowledge-based economy, highly skilled, innovative knowledge workers are a key resource. In turn, strong, productive economies generate the resources to re-invest continually in key social infrastructure. Successful knowledge economies are societies with a high quality of life.

Priorities:

1) Support for the continuing renewal of the Canadian health care system

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Continue to monitor and assess the implementation of 2000 and 2003 First Ministers' Accords with the provinces related to the renewal of Canada's health system.	Ongoing.	Continuing efforts to collaborate with the provinces and territories on the renewal of the health care system and the implementation of accords with the provinces, including reporting to Canadians.

2) Transfer programs to the provinces and territories

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Continue the review of the Equalization Program and of the Territorial Formula Financing in preparation for new arrangements in 2004–05.	Ongoing.	Signed agreements and legislation in place by April 1, 2004.
Assure the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces and territories consistent with legislation and regulations.	Ongoing.	Accurate and timely monthly payments to provinces and territories based on official estimates. The Office of the Auditor General of Canada audits these calculations on an annual basis. Additional information is available at http://www.fin.gc.ca/access/fedprove.html.

3) Support for Canadians to upgrade their skills and learning

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Develop and implement policies, in collaboration with the provinces, territories, and other stakeholders, that • help Canadians upgrade their skills and acquire new ones; • ensure that Canada's learning systems meet current and future needs; and • ensure that there is an adequate supply of skilled workers.	Ongoing.	Evidence of increased numbers of workers upgrading existing skills and acquiring new skills; increased math and science achievement; increased levels of post-secondary credential acquisition. Evidence of reduced numbers of adult Canadians with low literacy skills and improved literacy levels of high school graduates.

4) Sustainability of the Canada Pension Plan (CPP)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Proceed with the CPP triennial review of the financial status of the CPP.	Preparing for the next triennial review (2004–06).	Periodic actuarial reviews of the CPP.
Secure passage of Bill C-3, which would implement the transfer of the remaining CPP assets to the CPP Investment Board.	If Bill C-3 is passed by Parliament in 2003, the CPP assets will be transferred over a two to three year period.	The CPP Investment Board publishes quarterly and annual financial statements that report the results of its investments and changes in its CPP assets.

5) Increase support for families with children

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Implement both a long-term investment plan for low-income families with children and targeted measures for low-income families caring for severely disabled children.	Changes to the Canada Child Tax Benefit (CCTB) announced in the $100 billion Five-Year Tax Reduction Plan have been legislated and will take full effect in July 2004. Additionally, Budget 2003 proposes a $965 million per year increase in the National Child Benefit supplement of the CCTB by 2007, including an increase of $150 per child per year starting July 1, 2003. The 2003 Budget also introduces a new Child Disability Benefit for low- and modest-income families for a child qualifying for the Disability Tax Credit effective July 1, 2003. It further provides $80 million per year starting in 2004–05 to enhance tax assistance for persons with disabilities, taking into consideration the results of a forthcoming evaluation of the Disability Tax Credit and the input of a technical advisory committee.	Benefits provided to low incomes families with children. The extent to which the enhanced CCTB makes it easier for poor families to break out of the welfare trap. Contribution to reduction in depth and incidence of low incomes among families with children. The level and targeting of tax assistance for persons with disabilities.

6) Review of the Employment Insurance premium rate-setting mechanism

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Prepare for a new rate-setting mechanism for the Employment Insurance premium, including consultations with stakeholders.	Written submissions by interested stakeholders to be received by June 30, 2003. Consultations to be completed prior to the setting of the 2005 premium rate.	Necessary legislation changes in place by January 1, 2005.

Global Advantage for Canada

Notional planned spending for 2003–04: $1,319.0 million

(Includes both operating and statutory program expenditures; $1,295.4 million are statutory program expenditures comprised of budgetary and non-budgetary items under the Economic, Social, and Financial Policies Program of which $1,090.4 million is for budgetary items.)

Objective: To promote stronger global growth; Canada's trade and investment interests; financial stability; and more secure, open and efficient borders and to support the government's commitment to a healthy environment.

The Department will contribute to the pursuit of a global advantage for Canada in a number of important areas. As Chair of the G-10 in 2003, and as a member of the G-7 Finance Ministers and other forums, including the G-20, Canada will co-operate with other governments on policies and measures to increase global economic growth and financial stability and to reduce poverty. Canada will also work in these and other forums, including the Financial Action Task Force on Money Laundering, to advance both international standards to prevent abuses to the international financial system and measures to cut off terrorist financing.

The Department will work closely with concerned stakeholders to assure effective implementation of measures to enhance the security and efficiency of Canada's borders. It will also work to foster a better appreciation of Canada's economic advantages by global financial markets and investors and will continue to play a key role in the development and management of Canada's trade and investment policies and in the advancement of Canada's interests in the context of a strong rules-based trading system. As well, the Department will play a role in the assessment of environmental policy options to help Canada meet its commitments under the Kyoto Protocol.

Priorities:

1) More efficient and secure borders

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Participate in work to improve the efficiency and security of Canada's borders.	Ongoing. The 2001 and 2003 budgets provided multi-year funding for border-related security and efficiency initiatives.	The effective implementation of border-related security and efficiency measures.
Review the Air Travellers Security Charge to ensure that, over time, revenue from the charge remains in line with the costs of the enhanced security system.	Ongoing. The Air Travellers Security Charge (ATSC) took effect on April 1, 2002, to fund expenditures on enhanced air travel security. Further to a review of the ATSC, taking into account an updated forecast for air passenger traffic and the government's change to full accrual accounting, Budget 2003 proposes a reduction in the ATSC for domestic flights from $12 to $7 for one-way travel and from $24 to $14 for round-trip travel, effective March 1, 2003.	The Security Charge will continue to be reviewed over time to ensure that revenues are in line with the costs of enhanced security.

2) Ensure that Canada's financial system is secure and meets international standards for combatting financial abuses and terrorist financing activities

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Participation in the Financial Action Task Force's (FATF) revision of its international anti-money laundering standards in 2003.	The FATF work will be completed in 2003; legislation and regulations will be updated as needed to reflect changes proposed to the FATF.	Development of legislation and regulations for public comment. Active participation in FATF's revision of its international anti-money laundering standards in 2003–04. Prepublication of regulations for public comment.

3) Promote reforms to increase global growth and financial stability

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Collaborate with other governments, international organizations, and financial institutions to develop policies and instruments to increase global growth and financial stability and to promote poverty reduction. Support the Minister as a member of the G-7 and G-20 and as Chair of the G-10 in 2003.	Ongoing, given the evolving nature of the global economy.	Trends in the level and distribution of real per capita incomes worldwide. G-8 leaders will review progress on the implementation of the Africa Action Plan and other poverty-reduction initiatives at their June 2003 summit at Évian-les-Bains, France.

3) Promote reforms to increase global growth and financial stability (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Work with the International Monetary Fund and the World Bank to develop the necessary tools for the prevention and management of financial and economic crises.	Ongoing plan, given the evolving nature of international financial crises.	Improved procedures to monitor the world economy and respond to future inevitable financial crises.

4) A stronger international trading system and enhanced security of access for Canadian exports in major foreign markets

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Work to improve international trade rules and advance trade liberalization in the World Trade Organization, the Free Trade Area of the Americas (FTAA), and other bilateral and regional trade initiatives.	Negotiations for free trade agreements with four Central American countries (El Salvador, Guatemala, Honduras, and Nicaragua) and with Singapore are expected to conclude in 2003. The Doha Development Round of World Trade Organization multilateral trade negotiations, which was launched in November 2001, and the FTAA negotiations are scheduled to conclude in 2005.	The effective advancement of Canada's interests and priorities in areas where the Department has primary responsibility (e.g., market access, trade remedies, subsidy disciplines, and financial services), as developed in consultation with domestic stakeholders.

4) A stronger international trading system and enhanced security of access for Canadian exports in major foreign markets (cont'd)

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Participate in efforts to enhance Canadian producers' security of access to foreign markets and pursue Canada's rights under the international trade agreements.	Ongoing.	Effective management and resolution of trade disputes or problems (such as softwood lumber, wheat and dairy products, and steel) and the advancement of strategies to strengthen security of market access for Canadian firms.

5) Contribute to the government's implementation strategy for meeting commitments under the Kyoto Protocol

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Continue to monitor and consult on climate change–related tax issues.	Ongoing. Budget 2003 proposes to • exempt from excise tax the ethanol or methanol portion of blended diesel fuel; • exempt bio-diesel from the federal excise tax on diesel fuel; and • broaden eligibility for the Class 43.1 Capital Cost Allowance, which provides accelerated depreciation for certain renewable and alternative energy investments.	Efficiency and effectiveness of tax measures related to climate change.

6) Support opportunities for Canadian trade and investment

Plans	Time frame to completion	Progress will be monitored by
Ensure that tariff and trade remedy policies support and enhance the competitiveness of Canadian businesses.	Ongoing.	Timely and effective responses to proposals or requirements to modify Canadian polices concerning tariff rates (e.g. to lower tariffs on inputs imported for manufacturing purposes) or trade remedy measures, such as those arising from the conclusion of international trade agreements.
Promote a stronger market role and greater choice for Canadian exporters in financial services in support of Canadian business abroad.	Ongoing.	Active oversight of Export Development Canada (EDC) through participation on EDC's Board of Directors. Regular contact with the commercial sector and the international trade finance community.
Foster a better understanding abroad of Canada's economy.	Ongoing.	Canada's leadership and involvement within international financial organizations.

Section IV: Organization

Strategic Outcomes and Business Lines

The following crosswalk identifies the resource relationship between Strategic Outcomes and Business Lines for 2003–04.

($ millions)

Program / Business Line → / Strategic Outcomes ↓	Economic, Social, and Financial Policies				Public Debt		Fed.-Prov. Transfers	Total
	Policies and Advice	Corp. Admin	Int'l. Financial Org.*	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments	
Fiscal Advantage for Canada	17.8	10.9		52.0	37,479.0	121.0		37,680.7
Economic Advantage for Canada	12.0	8.1						20.1
Social Advantage for Canada	7.1	4.3					28,249.0	28,260.4
Global Advantage for Canada	14.2	9.4	1,295.4					1,319.0
Total	51.3	32.8	1,295.4	52.0	37,479.0	121.0	28,249.0	67,280.5

Note: Notional allocation of planned spending based on best estimate.
* Includes budgetary and non-budgetary (loans, investments and advances) items.

Accountability

The Department of Finance Canada operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*. Section 15 provides the minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other minister."

Six policy branches supported by the Consultations and Communications Branch, Law Branch, and Corporate Services Branch deliver three departmental programs, as well as the associated business lines. The organizational structure displayed on the following page shows the positions responsible for each business line.

Reference should be made to Table 1 in Appendix A of this report for the presentation of net planned spending and full-time equivalents by program and business line.

Program, Business Line, and Organization Chart

* This business line also includes departmental management.

Human Resources

The Department of Finance Canada is a knowledge organization, a policy department, and a central agency with a strong culture of professionalism and excellence. Its workforce is made up of exceptionally committed employees who have joined the Department because they believe that public service is important and that they can make a real contribution to their country.

Recognizing that its employees, and the culture and environment in which they work, are the Department's key assets, the Department of Finance Canada has developed and continues with the ongoing implementation of a Human Resource Plan. The initial Plan was launched in September 2000, with the objective of making the Department a workplace of choice in the federal Public Service. Members of the Executive Committee serve as champions to provide leadership and strategic direction for a variety of projects and activities that fall under the following key elements of the Plan:

- performance management and employee review;
- career development;
- professional learning and networking;
- supportive working environment;
- awards and recognition;
- recruitment;
- official languages;
- physical work environment and technological tools; and
- employment equity and respect in the workplace.

To take stock of the Plan-related achievements, the Deputy Minister and the Executive Committee host an annual Town Hall meeting with all staff, planned this year for the fall. This forum presents a significant opportunity for the Deputy Minister and the Executive Committee champions to be accountable for what was accomplished during the year and for employees to provide feedback.

Modern Comptrollership

Assessing our management practices

In 2003, the Department of Finance Canada will be conducting an assessment of its management practices using the Modern Comptrollership Management Practices Assessment Process. All departments are required to conduct this assessment in support of the government-wide Modern Comptrollership Initiative as a first step in ensuring that they have up-to-date management processes and competencies in place.

The Management Practices Assessment Process will gather information on our current management practices and assess them against recognized best practices from government and the private sector. The results will provide senior management with information on which to base decisions on action required to improve management practices as well as a baseline against which to measure progress. The methodology is currently being used in over 80 departments and agencies government-wide. The Executive Committee will consider the results, determine any actions that need to be taken, and prepare an implementation plan.

This assessment is being carried out not only because of our commitment to the government's Modern Comptrollership Initiative but also because of our commitment, set out in the Human Resource Plan, to make the Department of Finance Canada the workplace of choice in the Public Service of Canada. Our culture of professionalism and excellence combined with best management practices will help ensure that the Department of Finance Canada is a modern, progressive workplace that continues to attract and retain the best and the brightest knowledge workers.

Departmental Planned Spending

Spending Trends

The overall increase in net planned spending is due to higher federal-provincial transfers for such statutory programs as Fiscal Equalization and Canada Health and Social Transfers, as well as an increase to statutory spending in the Public Debt Program, with "Interest and Other Costs" being the most significant.

	Forecast Spending 2002–2003*	**Planned Spending 2003–2004**	Planned Spending 2004–2005
		($ millions)	
Budgetary Main Estimates (gross)	65,019.1	67,085.5	68,889.1
Non-budgetary Main Estimates (gross)†	247.7	205.0	202.8
Less: Respendable revenue	7.4	10.6	9.4
Total Main Estimates	65,259.4	67,279.9	69,082.5
Adjustments‡	1,151.4	0.6	0.6
Net Planned Spending	66,410.8	67,280.5	69,083.1
Less: Non-respendable revenue	144.8	107.8	112.8
Plus: Cost of services received without charge	13.5	13.0	13.0
Net Cost of Program	66,279.6	67,185.7	68,983.4
Full-time Equivalents	816.0	793.0	788.0

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

† Planned spending is expected to decrease in 2003–04 because of a decrease in the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility.

‡ Increase in forecast spending is primarily due to the effect of changes in the calculation of accrued interest on various liabilities under accrual accounting.

Departmental Planned Spending

Spending Trends

The overall increase in net planned spending is due to higher federal-provincial transfers for such statutory programs as Fiscal Equalization and Canada Health and Social Transfers, as well as an increase to statutory spending in the Public Debt Program, with "Interest and Other Costs" being the most significant.

	Forecast Spending 2002–2003*	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
		($ millions)	
Budgetary Main Estimates (gross)	65,019.1	67,085.5	68,889.1
Non-budgetary Main Estimates (gross)†	247.7	205.0	202.8
Less: Respendable revenue	7.4	10.6	9.4
Total Main Estimates	65,259.4	67,279.9	69,082.5
Adjustments‡	1,151.4	0.6	0.6
Net Planned Spending	66,410.8	67,280.5	69,083.1
Less: Non-respendable revenue	144.8	107.8	112.8
Plus: Cost of services received without charge	13.5	13.0	13.0
Net Cost of Program	66,279.6	67,185.7	68,983.4
Full-time Equivalents	816.0	793.0	788.0

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

† Planned spending is expected to decrease in 2003–04 because of a decrease in the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility.

‡ Increase in forecast spending is primarily due to the effect of changes in the calculation of accrued interest on various liabilities under accrual accounting.

Appendix A: Financial Information

Table 1: Net Planned Spending and Full-time Equivalents

Table 2: Summary of Transfer Payments

Table 3: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2003–04

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2003–04

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

Table 1: Net Planned Spending and Full-time Equivalents

Program/Business Line	Forecast Spending 2002–03		**Planned Spending 2003–04**		Planned Spending 2004–05	
	$millions	FTE	**$millions**	**FTE**	$millions	FTE
Economic, Social, and Financial Policies Program						
Policies and Advice	63.2	550.0	**51.3**	**532**	50.7	527.0
International Financial Organizations*†	1,441.1		**1,295.4**		713.6	
Domestic Coinage	63.0		**52.0**		52.0	
Corporate Administration	37.5	266.0	**32.8**	**261**	32.8	261.0
	1,604.8	816.0	**1,431.5**	**793.0**	849.1	788.0
Public Debt Program						
Interest and Other Costs	36,975.0		**37,479.0**		38,281.0	
Canada Investment & Savings	125.0		**121.0**		119.0	
	37,100.0		**37,600.0**		38,400.0	
Federal-Provincial Transfers Program						
Transfer Payments	27,706.0		**28,249.0**		29,834.0	
	27,706.0		**28,249.0**		29,834.0	
TOTAL ‡	66,410.8	816.0	**67,280.5**	**793.0**	69,083.1	788.0

* Planned spending is expected to decrease in 2004–05, primarily due to a reduction in grant payments to heavily indebted poorest countries.

† Includes both Budgetary and Non-budgetary items.

‡ The number of Full-time Equivalents declines in 2003–04 primarily due to the expiry of Canada's term as chair of the international Finance Minister's meetings.

Table 2: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 2002–03	**Planned Spending 2003–04**	Planned Spending 2004–05
		($ millions)	
Grants			
International Financial Organizations*	590.0	**565.0**	80.0
Total Grants	590.0	**565.0**	80.0
Contributions			
International Financial Organizations	160.0	**135.0**	130.0
Total Contributions	160.0	**135.0**	130.0
Other Transfer Payments			
International Financial Organizations†	213.3	**390.4**	300.8
Federal-Provincial Transfer Payments (cash portion)‡	27,706.0	**28,249.0**	28,834.0
Total Other Transfer Payments	27,919.3	**28,639.4**	30,134.8
Total Grants, Contributions, and Other Transfer Payments	28,669.3	**29,339.4**	30,344.8

* Planned spending is expected to decrease in 2003–04 and 2004–05 due to the delays experienced by various heavily indebted poorest countries in reaching their completion points and, consequently, their debt cancellation.

† Planned spending is expected to increase in 2003–04 as per the agreement on the 13th replenishment of the International Development Association.

‡ The amount shown as Planned Spending for 2003–04 is the cash contributions authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following table shows the total federal contribution in respect of the Canada Health and Social Transfer (CHST), including the tax portion of the transfer:

	($ millions)
Total cash transfer payments — Main Estimates	19,300.0
Plus equalized tax transfers	16,958.0
Total	36,258.0

Table 3: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2003–04

Economic, Social, and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions.

Planned Results

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy.

Milestones

- Annual tabling in Parliament of the Report on Operations Under the *Bretton Woods and Related Agreements Act.*

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective

- Transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreement with respect to Territorial Formula Financing.

Planned Results

- Efficient and effective administration of the program.

Milestones

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements.

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2002–03	**Planned Revenue 2003–04**	Planned Revenue 2004–05
		($ millions)	
Respendable Revenue			
Economic, Social, and Financial Policies Program	7.4	**10.6**	9.4
Total Credited to Respendable	7.4	**10.6**	9.4
Non-respendable Revenue			
Economic, Social and Financial Policies Program*	144.8	**107.8**	112.8
Total Credited to Non-respendable Revenue	144.8	**107.8**	112.8
Total Respendable and Non-respendable Revenue	152.2	**118.4**	122.2

* Planned non-respendable revenue is expected to be lower in 2003–04 because the demand for circulating coinage is expected to decrease.

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2003–04

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal Provincial Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	**1,431.5**	**37,600.0**	**28,249.0**	**67,280.5**
Plus: *Services Received without Charge*				**0.0**
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	6.0			**6.0**
Contributions covering employers' share of employee's insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat	4.1			**4.1**
Workers' compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.0			**0.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	2.9			**2.9**
	1,444.5	37,600.0	28,249.0	**67,293.5**
Less: *Non-respendable Revenue*	107.8			**107.8**
2003–04 Net Cost of Programs	**1,336.8**	**37,600.0**	**28,249.0**	**67,185.7**

Table 6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04	Planned Spending 2004–05
		($ millions)	
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations*	247.7	**205.1**	202.8
Total	247.7	**205.1**	202.8

* Planned spending decreases in 2003–04 because the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility is expected to be reduced.

Table 3: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2003–04

Economic, Social, and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions.

Planned Results

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy.

Milestones

- Annual tabling in Parliament of the Report on Operations Under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*.

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective

- Transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreement with respect to Territorial Formula Financing.

Planned Results

- Efficient and effective administration of the program.

Milestones

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements.

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2002–03	**Planned Revenue 2003–04**	Planned Revenue 2004–05
		($ millions)	
Respendable Revenue			
Economic, Social, and Financial Policies Program	7.4	**10.6**	9.4
Total Credited to Respendable	7.4	**10.6**	9.4
Non-respendable Revenue			
Economic, Social and Financial Policies Program*	144.8	**107.8**	112.8
Total Credited to Non-respendable Revenue	144.8	**107.8**	112.8
Total Respendable and Non-respendable Revenue	152.2	**118.4**	122.2

* Planned non-respendable revenue is expected to be lower in 2003–04 because the demand for circulating coinage is expected to decrease.

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2003–04

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal Provincial Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	**1,431.5**	**37,600.0**	**28,249.0**	**67,280.5**
Plus: *Services Received without Charge*				**0.0**
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	6.0			**6.0**
Contributions covering employers' share of employee's insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat	4.1			**4.1**
Workers' compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.0			**0.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	2.9			**2.9**
	1,444.5	37,600.0	28,249.0	**67,293.5**
Less: *Non-respendable Revenue*	107.8			**107.8**
2003–04 Net Cost of Programs	**1,336.8**	**37,600.0**	**28,249.0**	**67,185.7**

Table 6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2002–03	**Planned Spending 2003–04**	Planned Spending 2004–05
		($ millions)	
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations*	247.7	**205.1**	202.8
Total	247.7	**205.1**	202.8

* Planned spending decreases in 2003–04 because the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility is expected to be reduced.

Appendix B: Major Regulatory Initiatives

Legislation Regulations	Planned Results
Legislation to update the corporate governance provisions in the financial institutions statutes, taking into account the passage of Bill S-11 (amendments to the *Canada Business Corporations Act*) and recent developments in the corporate sector more broadly.	To be introduced in Parliament before the end of 2003–04.
Customs Tariff — The Tariff contains a number of provisions that allow the government to respond, on an ongoing basis, to the competitive needs of Canadian industry and to enforce Canada's rights and meet its obligations in accordance with international agreements and arrangements to which Canada is a party.	Through the use of orders and regulations, the government will respond, as required, to the competitive needs of Canadian industry and enforce Canada's rights and meet its obligations under international agreements and arrangements.
Excise Tax Act and related regulations under Part IX of the Act (GST/HST) — Other amendments to the *Excise Tax Act* and regulations made under Part IX of the Act may be required from time to time to address emerging policy or technical issues.	By means of these amendments, the government will resolve technical problems, clarify ambiguous provisions, respond to court decisions, reflect or respond to other statutory changes, and implement policy changes (including any changes that may be announced by press release).
Equalization renewal.	Legislation will be tabled and passed before the end of 2003–04 to implement new arrangements for the Equalization program starting April 1, 2004.
Implementation of tax treaties.	In 2003, the government will introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.

Legislation Regulations	Planned Results
2003 income tax legislation.	In 2003, the government will introduce a bill to implement income tax measures announced in the 2003 budget.
Budget Implementation Bill, 2003 will implement measures arising from the 2003 Budget.	Legislation will be tabled in the spring of 2003.
Act to Amend the Income Tax Act 2003.	In 2003, the government will introduce a bill to implement a package of income tax technical measures that was released for consultation on December 20, 2003. It will also implement the 1999 Budget proposals relating the Non-resident Trusts and Foreign Investment entities.
Act to Amend the Excise Act, 2001.	Legislation to implement refinements to the new excise framework will be introduced in 2003.
Amendments to the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act.*	Legislation to create a registration system for certain reporting entities currently subject to the Act will be introduced in 2003.
Canadian Payments System Amendment Bill.	Legislation to modernize the Canadian payments system will be introduced in 2003.

Appendix C: Sustainable Development Strategy

Sustainable development is defined as development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs, and it is a key commitment of all federal departments. In 1995, the *Auditor General Act* was amended to require each department to prepare and update a Sustainable Development Strategy (SDS). These strategies are tabled in the House of Commons, and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development monitors the progress toward their implementation.

An SDS is intended to outline a department's goals and action plans for integrating sustainable development into its policies, programs, and operations over three-year planning periods. The first Department of Finance Canada SDS, which was tabled in the House of Commons in 1997, helped to show how the federal government's fiscal and economic plans contributed to sustainable development in Canada, outlined the Department's approach and contribution to international sustainable development issues, and showed how the Department would improve environmental performance in its operations.

The Department's updated SDS for 2001–03, which was tabled in February 2001, builds upon the 1997 strategy and the progress achieved by the Department and the government over the last three years in promoting sustainable development. Like its first strategy, the Department's 2001–03 strategy focusses on those areas where the Department can make unique and important contributions to sustainable development in Canada and around the world. The Department's 1998–2000 and 2001–03 strategies can be found at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

The Department of Finance Canada has two key goals in sustainable development for 2001–03: to ensure intergenerational equity; and to more fully integrate economic, social, and environmental considerations and objectives into policy making. To help focus on these goals, the 2001–03 SDS identifies four themes or key issues on which to base departmental actions over the next three years: Building the Future, Integrating the Economy and the Environment, Sustainable Development in the Global Economy, and Greening Operations. The Department's action plan for sustainable development sets out a number of objectives and targeted actions for 2001–03 in each of these four areas. The Department has renewed its approach to implementing its strategy, including designating a departmental sustainable development champion, establishing an intradepartmental sustainable development working group, and increasing the role of senior management in ensuring that the strategy is implemented.

Over the coming year, the Department of Finance Canada will be working to develop a new SDS for 2004–06, improve its tracking of progress on sustainable development commitments, and continue the development of a plan for fulfilling the Department's obligations under the *Cabinet Directive on Strategic Environmental Assessment*.

A detailed outline of the Department's objectives, actions, and planned results for sustainable development in 2002–03 is available at http://www.fin.gc.ca/toce/2003/susdevplane.html.

Appendix D: Other Information

Statutory and Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables

Annual Report to Parliament on the Operations of the Exchange Fund Account

Canada Investment and Savings Annual Report (http://www.csb.gc.ca)

Canadian Federal Budget

Debt Management Report

Debt Management Strategy

Departmental Performance Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief — Quarterly

Fiscal Monitor — Monthly

Government of Canada Securities — Quarterly

Government of Canada Tax Expenditures and Evaluations

Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Report on Operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act*

Report on Plans and Priorities

Sustainable Development Strategy

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1A 0G5
Tel.: (613) 995-2855

These reports can be accessed from the Department of Finance Canada Web site:
http://www.fin.gc.ca/